



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 17 AVRIL 2024 // N°792 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

SAHARA OCCIDENTAL

**LE PRÉSIDENT  
TEBBOUNE  
REÇOIT  
LE PRÉSIDENT  
SAHRAOUI  
BRAHIM GHALI**

Lire en page 3



MAROC : CORRUPTION,  
TRAVAIL DE SAPE ANTI-  
ALGÉRIEN, SOUDOIEMENT  
ET COOPTATIONS

**LES NON-DITS  
DE L'AFFAIRE  
DJAMILA  
HABSAOU**

Lire en page 3



EN VUE DE L'EXPLOITATION  
DE DEUX IMPORTANTS  
GISEMENTS

**SONATRACH  
S'ALLIE AU  
SUÉDOIS TETHYS  
OIL AB**

Lire en page 3



## UNE RÉVOLUTION EN MARCHÉ

CONNEXION DU NORD  
AU GRAND SUD PAR DES  
LIGNES À HAUTE TENSION

Le « projet du siècle », à savoir la connexion du Nord au Grand Sud par des lignes à haute tension, l'Etat va y consacrer 200 milliards de dinars. Ses initiateurs sont pleinement conscients de la chance que ce projet du siècle représente : il va apporter de multiples avantages à l'industrie des hydrocarbures et à l'économie en général.

Lire en page 6



DES RAPPORTS DÉNONCENT UNE  
SITUATION QUI NE FAIT QUE SE  
DÉGRADER

**DES PRISONS  
TRANSFORMÉES  
EN CENTRES DE TORTURE  
PAR L'OCCUPANT SIONISTE**

Lire en page 4





## LE DG DE L'AADL EFFECTUE UNE VISITE INOPINÉE SUR DES CHANTIERS DU PROGRAMME AADL 2



Le directeur général (DG) de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Fouad Mokrani, a effectué

une visite nocturne inopinée, lundi, sur des chantiers du programme AADL 2. Le DG de l'AADL s'est donc rendu sur le site de

réalisation de 1500 logements, à Draria (banlieue ouest d'Alger), et sur les sites de réalisation de 1074 et 926 logements, située à El Achour, en banlieue algéroise.

Sur place, le DG de l'AADL a constaté quelques insuffisances. Il a donné des instructions pour accélérer la cadence des travaux afin de livrer les projets dans les délais impartis. Le DG de l'AADL s'est montré intransigeant : tous les travaux, de l'intérieur comme de l'extérieur, doivent être réalisés dans les délais en respectant les normes de qualité.

## NIGERIA : EN DIX ANS, LES GROUPES ARMÉS ONT ENLEVÉ 1 680 ÉLÈVES

Au cours des dix dernières années, des groupes armés ont enlevé plus de 1 680 élèves et 60 membres du personnel scolaire lors de diverses attaques violentes contre des écoles au Nigeria, a annoncé lundi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). La représentante de l'Unicef au Nigeria, Cristian Munduate, a également indiqué que 180 élèves et 14 membres du personnel ont été tués dans des attaques d'écoles au cours de cette période. « Au cours des dix dernières années, les violences liées aux conflits ont entraîné l'enlèvement de plus de 1 680 enfants à l'école et ailleurs », a indiqué Cristian Munduate dans un communiqué publié lundi à l'occasion du dixième anniversaire du premier enlèvement massif d'élèves de Chibok au Nigeria.

Elle a ajouté qu'environ 60 membres du personnel scolaire ont été enlevés et 14 tués au cours de plus de 70 attaques contre des écoles. Cristian Munduate a exprimé son inquiétude face aux attaques incessantes contre les écoles du pays. Elle a souligné la nécessité pour de nombreuses écoles secondaires du pays de se conformer aux normes mondiales en matière de sécurité et d'alerte. Elle a exhorté les autorités locales à prendre des mesures énergiques pour protéger les enfants, en particulier dans leurs écoles. La responsable de l'Unicef a également appelé le gouvernement à trouver les causes profondes des enlèvements massifs d'élèves afin de rendre l'environnement scolaire plus sûr pour l'apprentissage. L'enlèvement de 276 lycéennes dans le dortoir de leur école dans la ville de Chibok, au nord-est de l'État de Borno, par Boko Haram en avril 2014 a suscité l'indignation et des réactions dans le monde entier, notamment de la part de la première dame des États-Unis de l'époque, Michelle Obama.

VÉHICULES NEUFS :

## PLUSIEURS NAVIRES EN PROVENANCE DE CHINE ARRIVENT EN ALGÉRIE



Le secteur de l'automobile s'est redynamisé en Algérie, après plusieurs années de vaches maigres. Plusieurs marques de véhicules arrivent en Algérie et d'autres sont intéressées par ce marché. Ainsi, depuis l'année 2023, le secteur a repris avec une activité intense. Plusieurs marques étrangères se disputent le marché algérien. La Chine qui est l'un des plus grands producteurs mondiaux de véhicules est intéressée par le marché algérien. Ce pays, déjà présent en Algérie et réputé pour ses véhicules à des prix compétitifs, mène une offensive sur le marché algérien. En effet, deux marques envisagent déjà d'installer des usines de montage en Algérie. La marque chinoise Cherry a annoncé l'installation d'une usine de montage automobile dans la région de Bordj Bou Arreridj d'ici trois ans. La marque JAC prévoit, de son côté, l'implantation d'un site d'assemblage à

Aïn Témouchent. En attendant l'installation de ces usines, les marques chinoises commercialisent déjà leurs véhicules en Algérie. Pour alimenter le marché algérien, plusieurs navires en provenance de Chine transportant des véhicules neufs sont attendus au port de Djen Djen dans la wilaya de Jijel. Cette annonce a été faite par le PDG du port, Abdeslem Bouab, cité, le 14 avril, au journal Le Soir d'Algérie. Le port attend donc l'accostage de plusieurs navires gros tonnage transportant des véhicules dont le nombre oscille entre 900 et 1 000 unités en provenance de Chine dans les prochains jours. Ces opérations font partie du programme de son entreprise, souligne le PDG du port de Djen Djen. Ainsi, un navire géant en provenance de Chine, avec à son bord plus de 1 400 véhicules de marque asiatique, a également accosté le 12 avril dans le même port.

## INDUSTRIE AUTOMOBILE : ALI AOUN AU SALON FOURNISSEURS DE FIAT EL DJAZAÏR

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a supervisé hier à Oran, l'ouverture d'une rencontre sur l'accord de partenariat entre Fiat El-Djazair et les sous-traitants dans le domaine de de pièces et de composants assemblés dans les véhicules de la marque Fiat. Une rencontre ayant vu la participation de 90 fournisseurs et prestataires dans le domaine des pièces de rechange et des sous-composants de 7 pays étrangers, en présence du wali d'Oran, de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, du représentant

du directeur général de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement, du président du Conseil algérien du renouveau économique et du directeur général de Stellantis Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Dans son allocution d'ouverture, le ministre a souligné que l'accord de partenariat entre Stellantis et les opérateurs locaux incarne une nouvelle phase importante pour assurer une industrie automobile et la création d'un réseau d'opérateurs capables de fournir un produit répondant aux normes internationales.

## UN SOLDAT FRANCO-ISRAËLIEN VISÉ PAR UNE PLAINTE POUR "ACTES DE TORTURE" À L'ENCONTRE DE PALESTINIENS

Une plainte pour torture visant Y. O., un soldat franco-israélien, a été adressée le 11 avril au procureur général de Paris. L'homme est « actuellement au service de l'armée israélienne », énonce la plainte « contre X » déposée par Gilles Devers, avocat au barreau de Lyon et Paris, au nom de quatre associations: l'Association des Palestiniens de France - Al Jaliya, Justice et droits sans frontières (JDSF) et le Mouvement du 30 mars, basé à Bruxelles, selon Le Monde. Les plaignants reprochent à Y. O. d'avoir commis un crime de guerre par « actes de torture » dans le

contexte d'une « attaque militaire génocidaire ». Fin février, dans une vidéo de cinquante-huit secondes réalisée par le militaire et diffusée sur la messagerie Telegram, on peut voir un prisonnier dans une combinaison blanche, les yeux bandés et les poignets attachés dans le dos. Il essaie de descendre d'un camion. Le soldat de l'armée israélienne commente la scène qu'il filme lui-même: « Tu as vu ces enculés, mon neveu, ces fils de p.... Allez descends, fils de pu... sur les pierres... » Le prisonnier descend du camion. « Tu as vu ce fils de p.... Là, regarde, il s'est pissé dessus. Regarde,

je vais te montrer son dos, tu vas rigoler, regarde ! » Le prisonnier est maintenant dos à la caméra. « Ils l'ont torturé pour le faire parler. Tu as vu son dos. » Dans la séquence suivante, des détenus sont assis par terre. « Ah, fils de p..., continue l'auteur de la vidéo. Fermez vos gueules, bande de salopes. Ah, vous étiez contents le 7 octobre, bande de fils de p.... » Selon la plainte, les prisonniers sont transférés vers une prison israélienne qualifiée de « secrète ». Dans une troisième séquence, on les voit dans un autobus. « Ils sont soumis à cette torture bien connue de l'armée israélienne,

écrivent les avocats dans leur plainte, [qui leur impose] des heures durant une musique obsessionnelle. » Selon les plaignants, après un interrogatoire initial, les prisonniers seraient alors « triés ». Certains sont relâchés, d'autres conduits en Israël, et « placés au secret, dans des conditions de détention inhumaines, puis jugés pour des incriminations liées au "terrorisme" par des tribunaux militaires ignorant tout droit de la défense ». L'Etat hébreu les considère comme des « combattants illégaux » et leur refuse la protection prévue par la 3e convention de Genève.

**L'EXPRESS**

Quotidien national d'information  
édité par la  
**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz  
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA  
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
**L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité**  
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur  
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

SAHARA OCCIDENTAL

# Le Président Tebboune reçoit le Président sahraoui Brahim Ghali

**L'Algérie a de tout temps soutenu les causes justes dans le monde, et appuyé le règlement des conflits par la voie du dialogue. Elle a fait son entrée au sein du Conseil de sécurité des Nations unies en tant que membre non permanent. Et les causes sahraoui et palestinienne font partie des priorités de sa diplomatie.**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), M. Brahim Ghali. La rencontre s'est déroulée en présence du chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'armée Saïd Chanegriha, et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem. Étaient présents également du côté sahraoui, le ministre conseiller chargé des affaires diplomatiques, Mohamed Salem Ould Salek, le chef d'État-major de l'Armée populaire de libération sahraoui, Mohamed El Ouali Akik, et l'ambassadeur de la RASD à Alger, Abdelkader Taleb Omar. Au sujet du Sahara occidental, la position de l'Algérie est on ne peut plus claire, rejetant l'occupation des territoires sahraouis par le Maroc. L'Algérie a de tout temps soutenu les causes justes dans le monde, et appuyé le règlement des conflits par la voie du dialogue. L'Algérie a fait son entrée au sein du Conseil de sécurité des Nations unies en tant que membre non permanent. Et les causes sahraoui et palestinienne font partie des priorités de sa diplomatie. Ainsi, les espoirs de relance du processus de paix au Sahara occidental



sont permis grâce à la présence de l'Algérie au Conseil de sécurité. Il est temps que le Conseil agisse afin de régler un conflit qui n'a que trop duré. La question sahraoui, le Conseil de sécurité de l'ONU en a discuté hier lors d'une session tenue à huis clos. A cette occasion, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordonnateur avec la MINURSO, Mohamed Sidi Omar, s'est entretenu hier au siège du secrétariat des Nations unies avec l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura. La rencontre a porté sur la réalité et l'avenir du processus de paix parrainé par les Nations unies au Sahara occi-

dental. M. Sidi Omar a notamment expliqué la position du Front Polisario et souligné que l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination est la seule voie vers une solution pacifique, juste et durable à la décolonisation du Sahara occidental. Le représentant du Front Polisario a également indiqué que le plan de règlement de l'Union africaine (UA) et des Nations Unies, accepté par les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, en août 1988, et approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 658 (1990) et 690 (1991), demeure la solution réaliste, raisonnable et consensuelle. Il a appelé le Conseil de sécurité

de l'ONU à prendre des mesures concrètes pour permettre à la MINURSO de mettre pleinement en œuvre son mandat tel que spécifié dans le Plan de règlement onusien et africain. M. Sidi Omar a en outre renouvelé la volonté de la partie sahraoui de continuer à travailler avec les Nations Unies et l'Union africaine dans le but de parvenir à une solution pacifique, juste et durable au conflit. La partie sahraoui s'est attardée sur la forte détermination du peuple sahraoui à poursuivre sa lutte par tous les moyens légitimes, y compris la lutte armée, jusqu'à ce qu'il puisse recouvrer sa souveraineté.

Y.S.

## MAROC : CORRUPTION, TRAVAIL DE SAPE ANTI-ALGÉRIEN, SOUDOIEMENT ET COOPTATIONS

### Les non-dits de l'affaire Djamila Habsaoui

L'affaire de la Franco-Marocaine Djamila Habsaoui continue à soulever des polémiques en France, après la saisie de près de 70 kg de cannabis dans ce pavillon résidentiel d'Avallon, où résideraient le frère et le père. L'élue municipale est aujourd'hui en prison, mais l'enquête policière se poursuit, avec une nette volonté de la part de médias français de mettre toutes les informations qui s'y rattachent sous le boisseau. Mieux encore, pour la disculper, des informations avaient été mises sur certains médias parisiens, tenus par des personnes proches du Maroc, qui laissaient entendre que le père de Djamila serait soupçonné d'avoir entreposé la drogue dans la propriété « sans que l'élue soit au courant ». Cet homme, déjà fiché par la police française, aurait été condamné il y a dix ans pour trafic de stupéfiants. Aussi, sept personnes ont été interpellées, notamment l'élue et deux de ses frères. Elue en 2014 et réélue en 2020, Jamilah Habsaoui, 47 ans, officiellement maire d'Avallon, a eu

un parcours politique qui en dit long sur ses ambitions et sur les cooptations dont elle aurait bénéficié en France, pour travailler « la cause » ; elle s'est engagée



Djamila Habsaoui

d'abord comme militante au Parti socialiste, puis comme élue, en intégrant la majorité municipale en 2014, avec un engagement marqué dans le domaine du social. Ce qu'il convient de préciser ici c'est que la saisie de drogue avec une telle quantité ne peut expliquer la seule utilisation personnelle ou familiale, mais

bel et bien une envie d'enrichir le plus d'argent, de compromettre le plus de personnes, y compris parmi les autres élus, d'acheter des alliances ou de faire rallier des personnes pesantes sur l'échiquier politique et social local. L'objectif étant toujours de travailler au profit de la politique marocaine sur le dossier Algérie, sur le dossier Sahara occidental, sur le dossier Plan d'autonomie, etc. La méthode a déjà été utilisée ailleurs pour inciter à penser que l'argent de la drogue est un outil et non pas une fin en soi. Si la police française planche sur le fait, avéré et tangible, de la possession de quantités de drogue chez une élue municipale, fait hautement criminel, pour nous, il s'agit également de réfléchir à la destination finale de la drogue, de ses implications et des objectifs qui lui ont été assignés. Un sujet qui mérite le détour et dont nous suivrons les fils conducteurs jusqu'au dernier...

Par Fayçal Oukaci

CHAQUE FOIS QUE CELA LUI ÉTAIT POSSIBLE

### L'ALGÉRIE APPORTAIT SA CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE ÉMIRATIE

Si, au début des années 1960, un premier gisement de pétrole est découvert à Abou Dabi, prélude à une rapide croissance économique, c'est l'Algérie qui crée pour son allié émirati, la première et la plus grande compagnie pétrolière. Les relations entre Houari Boumediene et Zayed ben Sultan Al Nahyane étaient excellentes et Alger se faisait un devoir de booster l'économie naissante des Émirats. Aussi, le président algérien envoie une mission d'ingénieurs en pétrole, dirigée par Mahmoud Hamra Krouha. Les Émirats étaient jusqu'alors extrêmement pauvres et la population était dans une large mesure analphabète. La société pétrolière dirigée par des Algériens a permis rapidement d'enrichir de l'argent et cela avait permis un développement rapide de l'émirat, qui, avec les recettes en sa possession, fait construire toute une infrastructure moderne digne d'un pays en plein essor. Aujourd'hui, les Émirats arabes unis sont considérés comme l'un des plus grands pays producteurs de pétrole au monde et leur production totale est estimée à plus de 3 millions de barils par jour. Mais comment les Émirats en sont arrivés là ? Quand, comment et qui est à la source de la création de la première et plus grande compagnie pétrolière publique des Émirats arabes unis ? Comme déjà évoqué, il faut revenir sur la nature des relations fraternelles fortes qui unissaient l'Algérie, représentée par son président de l'époque, Houari Boumediene, et Cheikh Zayed ben Sultan Al Nahyan, le dirigeant de l'État émirati d'Abou Dhabi. Cette entente étroite entre les responsables a été la première pierre angulaire de l'émergence de l'une des sociétés pétrolières les plus efficaces et les plus puissantes au monde, le groupe ADNOC. Nous parlons, bien entendu, de celui qui a été à la tête de cette société pétrolière naissante, l'ingénieur algérien de la Sonatrach, Mahmoud Hamra Krouha. En 1969, lorsque Cheikh Zayed ben Sultan Al Nahyan, fondateur des Émirats arabes unis, avait demandé l'aide du défunt dirigeant algérien Houari Boumediene, son pays était à terre. Cheikh Zayed voulait garantir l'indépendance vis-à-vis des compagnies pétrolières étrangères opérant dans son pays. Houari Boumediene ne pouvait pas refuser cette aide. Au contraire, il fit vite de concrétiser le souhait de Zayed ben Sultan. Boumediene a choisi un jeune ingénieur plein de talent et de savoir-faire : Mahmoud Hamra Krouha, enfant de Skikda. Il est alors directeur central du plan à la Sonatrach et titulaire d'un doctorat en économie de la Sorbonne Université. Mahmoud Hamra-Krouha a pris ses responsabilités et s'est rendu à Abou Dhabi avant même la fondation de l'État émirati. Il a travaillé avec un groupe d'ingénieurs algériens qu'il a amenés avec lui pour créer la première compagnie pétrolière gouvernementale aux Émirats, l'Abu Dhabi National Oil Company (ADNOC) et a réussi dans un laps de temps court à faire sortir la société du néant. Le 1<sup>er</sup> juin 1973, après quatre années de travail continu, Abu Dhabi National Oil Company est mise sur les rails. Le projet a pris le relais des entreprises étrangères qui opéraient dans le pays jusqu'à aujourd'hui. Mohamed Hamra Krouha a suivi toutes les étapes de création et de constitution de l'entreprise, et a supervisé la formation et l'entraînement de générations de ses cadres émiratis et étrangers. L'aventure continue jusqu'en 1987, année où Hamra Krouha quitte les Émirats, laissant le pays sur la voie de la croissance.

F.O.

**ALORS QUE DES APPELS INTERNATIONAUX À LA RETENUE FUSENT DE PARTOUT L'ENTITÉ SIONISTE VEUT ÉTENDRE LE CONFLIT**

Alors que le président américain Joe Biden fait savoir que les États-Unis ne participeraient à aucune attaque israélienne contre l'Iran et que des appels internationaux à la retenue et à une désescalade fusent de partout, des indiscretions rapportées par plusieurs médias, dont le Wall Street Journal, font état de l'obstination du gouvernement israélien de riposter à l'attaque iranienne en vue de provoquer un embrasement généralisé dans la région. L'entité sioniste, qui a déjà montré depuis longtemps par des actes ce qu'elle pensait du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, va certainement aller au bout de son obstination. Que ce soit elle qui ait commencé les hostilités avec l'Iran en attaquant son consulat à Damas le 1<sup>er</sup> avril dernier, ne l'empêche pas de jouer les victimes et de s'octroyer le droit d'agir en dehors des lois internationales. L'Occident qui a fermé ses yeux et bouché ses oreilles devant les atteintes répétitives d'Israël aux droits humains et aux lois de la guerre et devant le bombardement du consulat d'Iran à Damas, s'est empressé de condamner la riposte iranienne et d'apporter son total soutien à Israël. Si, pour l'instant, cet Occident qui a une conception biaisée des droits humains et du droit international, dit soutenir Israël dans sa défense sans vouloir la guerre avec l'Iran, son attitude changera rapidement une fois qu'Israël aura franchi le Rubicon. « Nous ne cherchons pas à accroître les tensions dans la région et nous ne voulons pas que la portée du conflit s'étende » a, certes, déclaré ce dimanche John Kirby, porte-parole en chef de la sécurité nationale à la Maison Blanche. Mais cela ne veut nullement dire qu'en cas d'embrasement, les États-Unis et ses alliés occidentaux ne s'y impliqueraient pas. Ils vont le faire. C'est certain ! Et c'est ce que cherche justement l'entité sioniste, qui s'attelle actuellement à préparer des opérations de représailles sur le sol iranien. Enlisée dans le borbier ghazaoui, peinant à venir à bout d'une poignée de résistants palestiniens, critiquée de partout pour sa gestion désastreuse de la guerre, pointée du doigt par la Cour internationale de justice... elle tente de s'en sortir en œuvrant à l'élargissement du conflit et à l'implication directe des pays occidentaux dans le conflit. Le Conseil de guerre israélien qui s'est réuni ce dimanche pour étudier les options de la riposte va certainement opter pour la logique escalatoire malgré les conseils dissuasifs internationaux. L'attaque directe de l'Iran contre Israël, première du genre depuis la révolution islamique de 1979, a créé une nouvelle réalité dans la région qui ne travaille ni les intérêts d'Israël ni ceux de l'Occident. Par conséquent, Israël, en sanglier blessé, réagira à coup sûr, sans se soucier des terribles conséquences qui devraient en découler. Les dirigeants des pays du G7, réunis par visioconférence, n'ont-ils pas, en quelques sorte, donné carte blanche à Netanyahu en disant qu'ils sont « prêts à prendre des mesures contre Téhéran » ? Netanyahu, que les siens qualifient de stupide et de déconnecté de la réalité, n'écouterait que sa folie et lancera probablement des attaques contre l'Iran.

B.B.

DES RAPPORTS DÉNONCENT UNE SITUATION QUI NE FAIT QUE SE DÉGRADER

## Des prisons transformées en centres de torture par l'occupant sioniste

**Les forces d'occupation sionistes se livrent à des arrestations tous azimuts contre les Palestiniens, notamment en Cisjordanie et dans la bande de Ghaza, leur infligeant des sévices et des traitements inhumains, cruels et dégradants sans précédent.**

**E**n effet, l'armée d'occupation sioniste a transformé les prisons et les centres de détention en « mouirois », où elle inflige aux prisonniers toutes les formes de torture et des traitements inhumains et cruels, allant jusqu'à la liquidation physique, puis dissimule ses crimes en refusant de remettre les dépouilles des prisonniers morts en martyrs à leurs familles. Depuis le début de l'opération « Déluge d'Al-Aqsa », l'entité sioniste a pris une série de mesures et promulgué des lois arbitraires visant à empêcher les familles des prisonniers, les avocats et le Croissant-Rouge de rendre visite aux détenus et à priver ces derniers de tout contact avec le monde extérieur. Le président du Club des prisonniers palestiniens, Abdallah Al-Zaghari, cité dans une dépêche de l'Aps, a indiqué que l'occupant a transformé les prisons en lieux dépourvus de toute humanité. Il a ajouté : « aveuglés par la haine et la vengeance, les geôliers sionistes brutalisent et torturent les détenus et leur infligent des sévices et des traitements inhumains, cruels et dégra-



dants, à l'origine de blessures, de fractures et de contusions, laissées, qui plus est, sans soins ». Et de souligner : « les prisons sont devenues des mouirois, où les geôliers assouvissent leur désir de vengeance en exercent des sévices sur les prisonniers et en leur infligeant toutes les formes de torture et des traitements inhumains et cruels interdits par le droit international ». Selon lui, « 14 prisonniers sont tombés en martyrs dans les centres de détention en raison de passages à tabac et de crimes médicaux commis dans les prisons au cours des six (6) derniers mois, le dernier en date étant Walid Daqqa, tombé en martyr

récemment après avoir été privé de soins médicaux en prison, où il fut enfermé 37 ans, portant ainsi à 251 le nombre de prisonniers tombés en martyrs dans les geôles sionistes depuis le début de l'occupation ». L'occupation « détient encore les dépouilles de 20 martyrs tombés dans les prisons qu'elle refuse de remettre à leurs familles », a-t-il dénoncé. Abdallah Al-Zaghari a en outre révélé que l'occupation sioniste avait arrêté plus de 8.200 Palestiniens en Cisjordanie depuis le début de l'agression barbare contre la bande de Ghaza, précisant que « ces détenus, arrêtés chez eux après minuit ou au

niveau des points de contrôle militaires, ont été torturés et brutalisés », soulignant que « les arrestations n'ont épargné aucune catégorie de la société palestinienne : médecins, journalistes, hommes politiques, voire d'anciens prisonniers libérés, ont tous été ciblés ». Les prisons de l'occupation comptent actuellement « près de 9.400 détenus palestiniens, dont 500 enfants et 272 femmes », selon le président du Club des prisonniers palestiniens. De plus, « l'occupation recourt à la politique punitive de la détention administrative inique et abusive contre les citoyens palestiniens ».

Y.B.

LA COMMISSION EN CHARGE DES AFFAIRES DES PRISONNIERS L'INDIQUE :

### Le nombre de détenus en Cisjordanie est passé à 8 270 depuis le 7 octobre

La Commission en charge des affaires des prisonniers et ex-prisonniers palestiniens et le Club du détenu palestinien ont annoncé ce mardi que l'armée d'occupation israélienne a arrêté 25 Palestiniens, durant les dernières 24 heures en Cisjordanie, portant ainsi le nombre total de détenus de Cisjordanie, à 8 270 depuis le 7 octobre dernier. « Le gros des arrestations a eu lieu dans les gouvernorats de Qalqilya, de Hébron et de Jénine, tandis que le reste des arrestations était réparti dans les gouvernorats de Bethléem et de Jérusalem » indique la déclaration commune des deux organisations. Ces campagnes d'arrestations arbitraires interviennent concomitamment aux abus généralisés commis par les forces d'occupation en Cisjordanie. Passages à tabac, confiscation d'argent et de véhicules, menaces à l'encontre des détenus et leurs familles, saccage des maisons... les abus perpétrés par les forces d'occu-

pation israéliennes en Cisjordanie se font de plus en plus nombreux et de plus en plus révoltants. L'entité sioniste veut



en toute apparence, comme elle le fait à Ghaza, vider aussi la Cisjordanie de ses habitants. Les opérations quotidiennes qu'elle y mène aidée par les colons ne visent qu'à pousser les habitants de Cisjordanie de fuir les lieux et de chercher

des endroits plus cléments. Ce mardi à l'aube, les forces d'occupation israéliennes ont encore pris d'assaut la ville de Jénine, vandalisant tout sur leur passage dans le quartier est et procédant à l'arrestation de quelques palestiniens. Même sinistre spectacle dans la ville de Hâbla, au sud de Qalqilya où les soldats sionistes se sont introduits dans des maisons, malmenant leurs occupants et en y provoquant divers dégâts. Depuis le déclenchement de la guerre contre Ghaza, la Cisjordanie est le théâtre d'affrontements quotidiens et continus entre les Palestiniens et les forces d'occupation. Il ne se passe pas un jour sans qu'on y recense des violences provoquées par les colons ou l'armée d'occupation, entraînant souvent un certain nombre de martyrs et de blessés.

Boualem B.

DÉBIT INTERNET

# Algérie Télécom réalise une augmentation exceptionnelle pour une durée d'un mois

"Poursuivant sa politique de fidélisation envers ses clients, Algérie Télécom a le plaisir d'annoncer à ses abonnés une augmentation exceptionnelle du débit internet, pour une durée d'un (01) mois, coïncidant avec le 21<sup>e</sup> anniversaire d'Algérie Télécom", souligne la même source.

Algérie-Télécom a procédé à une "augmentation exceptionnelle" du débit internet de ses abonnés pour une durée d'un mois, à compter du premier jour de l'Aïd el fitr et ce, à l'occasion du 21<sup>e</sup> anniversaire d'AT, a annoncé un communiqué de l'entreprise. "Poursuivant sa politique de fidélisation envers ses clients, Algérie Télécom a le plaisir d'annoncer à ses abonnés une augmentation exceptionnelle du débit internet, pour une durée d'un (01) mois, coïncidant avec le 21<sup>e</sup> anniversaire d'Algérie Télécom", souligne la même source. Ainsi les abonnés à l'internet "Idoom Fibre" bénéficient d'une augmentation de débit internet qui passe respectivement de 15 Mbps à 50 Mbps, de 20 Mbps à 200 Mbps, de 50 Mbps à 300 Mbps, de 100 Mbps à 500 Mbps, de 200 Mbps à 500 Mbps et de 300 Mbps à 500 Mbps, alors que



pour les clients "Idoom ADSL et VDSL" le débit passe de 15 Mbps à 20 Mbps, explique le communiqué d'AT. Quant aux abonnés disposant d'un débit de connexion de 100 Mbps, AT recommande "d'utiliser

un routeur ou un répéteur wifi de catégorie Wifi 5 ou 6 et ce, pour une expérience wifi optimale". AT souligne que "cette mesure exceptionnelle témoigne de la gratitude d'Algérie Télécom envers ses

clients fidèles et de son engagement continu à leur offrir la meilleure expérience possible en matière de connectivité internet".

R.S.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Une plateforme numérique dédiée à l'orientation des nouveaux bacheliers



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé, avant-hier, la création d'une plateforme numérique dédiée à l'orientation des nouveaux bacheliers à l'aide de l'intelligence artificielle, et ce, à partir de la session de juin 2024. "Les bacheliers (session juin 2024) pourront utiliser une plateforme numérique créée pour identifier les filières et les spécialités les mieux adaptées à leurs capacités et à leurs notes", et ce, à l'aide "des techniques de l'intelligence artificielle et l'analyse des données", a précisé le

ministre au forum de la Chaîne I de la Radio algérienne, ajoutant que cela permettrait de concrétiser "l'objectif stratégique du secteur". Le ministre a relevé "la baisse du taux de redoublement des étudiants en tronc communs à 17%, un taux qui dépassait auparavant les 40%". Quant aux résultats enregistrés grâce à la transition numérique du secteur de l'Enseignement supérieur, M. Baddari a indiqué que "depuis octobre 2023 et jusqu'au mois de mars dernier, 7,2 milliards DA ont été économisés dans le domaine de la restauration universitaire, et 640

millions DA dans le transport universitaire", et ce, selon le ministre, grâce à l'introduction de la numérisation qui a permis de "rationnaliser les dépenses et améliorer la qualité des prestations". Baddari a souligné en outre la nécessité d'"assurer aux étudiants une formation de qualité et développer leurs capacités communicatives et innovatrices, pour qu'ils puissent contribuer à la création de richesses et d'emplois et apporter ainsi une plus value à l'économie nationale", ce qui s'inscrit au titre de "la stratégie du Gouvernement et des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné la nécessité d'accompagner ces jeunes à travers les Centres de développement de l'entrepreneuriat et les incubateurs". Le ministre a annoncé, dans ce contexte, l'enregistrement de 4.000 projets innovants, dont 400 ont obtenu le label "Start-up", ajoutant que le secteur œuvrait à promouvoir la qualité de l'enseignement supérieur et à adopter la langue anglaise en tant que matière principale tout au long du cursus universitaire, pour "contribuer à l'assimilation et à l'exploitation ensuite des nouvelles technologies".

R.S.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ  
ANNONCE :

## Des centres de référence pour la santé mère-enfant pour toutes les wilayas

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé, avant-hier à Boumerdès, la réalisation, à l'avenir, de centres de référence pour la santé mère-enfant dans toutes les wilayas du pays. Présidant l'ouverture de la Semaine nationale de la prévention à Boumerdès, le ministre a précisé que les centres de santé mère-enfant s'inscrivent dans le cadre "des priorités" du secteur, et qu'ils prendront en charge "exclusivement" la santé des mères et des enfants, ajoutant qu'ils seront réalisés "dans les plus brefs délais", en collaboration avec les autres secteurs concernés. Lors de cette manifestation qui s'est déroulée en présence de représentants de plusieurs organismes et associations de la société civile, Saihi a souligné "l'importance capitale" de cet événement pour le secteur de la santé qui "s'efforce de créer une culture communautaire sur la prévention". Visitant les stands de l'exposition organisée à cette occasion, à laquelle ont pris part une cinquantaine d'exposants, le ministre de la Santé s'est félicité de "la participation active" des associations de la société civile au succès de cet événement qui s'étale sur une semaine (du 15 au 21 avril en cours), sous le slogan "Un mode de vie sain pour tous". Le ministre a mis l'accent, à ce propos, sur l'impérative sensibilisation à la prévention qu'il a qualifiée "d'axe majeur sur lequel repose le système de santé", et de "question cruciale et essentielle pour le développement de ce système".

R.S.

ACCIDENTS  
DE LA CIRCULATION

## 47 morts et 2 017 blessés en une semaine

Quarante-sept (47) personnes sont décédées et 2 017 autres ont été blessées dans 1 871 accidents de la circulation survenus durant la période du 7 au 13 avril, à travers le pays, selon un bilan des services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 4 morts et 53 blessés, suite à 46 accidents de circulation, précise la même source. En outre, les équipes de secours de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 1198 interventions pour l'extinction de 797 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger (78 incendies), Blida (46) et Oran (43). Les mêmes secours ont également effectué 4 363 interventions pour le sauvetage de 359 personnes en situation de danger et exécuté 3 703 opérations d'assistance diverses.

R.N.

APPUI À L'INNOVATION

## Yacine Oualid expose les efforts de l'Algérie à Genève

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine Oualid, a exposé, lundi à Genève (Suisse), les multiples efforts de l'Algérie en matière d'appui à l'innovation et à la technologie sur le double plan national et africain, rappelant les différentes politiques gouvernementales lancées en faveur de l'entrepreneuriat et des talents, annonce un communiqué du ministère. L'exposé a été présenté lors de la réunion ministérielle tenue en marge des travaux de la 27<sup>e</sup> session

de la Commission des Nations-unies pour la science et la technologie au service du développement (CSTD) à laquelle participe M. Oualid, à l'invitation de la Secrétaire générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Rebeca Grynspan, en présence de représentants de gouvernements, d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé, a précisé le communiqué. La réunion ministérielle a porté sur le rôle de la science, de la technologie et de

l'innovation dans la consolidation du plan 2030 et l'éradication de la pauvreté en temps de crises, a ajouté la même source.

La Conférence se veut un forum pour la planification stratégique, le partage des expériences, la prévision des tendances critiques dans les domaines clés, à savoir l'économie, l'environnement et la société et la présentation des technologies émergentes. La CSTD propose dans sa 27<sup>e</sup> session deux principaux thèmes, en l'occurrence "Données pour le déve-

loppement" et "Coopération mondiale en matière de science, de technologie et d'innovation pour le développement". La Commission examinera également les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du "Sommet mondial sur la société de l'information" aux niveaux régional et international, outre la présentation d'exposés sur les politiques gouvernementales en matière de science, de technologie et d'innovation.

R.N.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE QUÊTE D'OPPORTUNITÉS DE COOPÉRATION ALGÉRO-BIÉLORUSSE

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, lundi à Alger, le ministre des Affaires étrangères de la République de Biélorussie, Sergueï Aleïnik, avec lequel il a abordé les opportunités de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'industrie et de la production pharmaceutique, selon un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de la République de Biélorussie en Algérie, Sergei Terentiev, les deux parties ont évoqué "la nécessité de développer les domaines de coopération, notamment en matière de fabrication de tracteurs et de bus, et d'industrie mécanique, toutes filières confondues, conformément aux instructions du président de la République relatives à la relance de ce secteur vital, outre l'orientation vers les industries lourdes, la République de Biélorussie étant un pays développé dans ce domaine", a ajouté la même source. Les deux parties ont discuté également des projets de coopération dans le domaine de la production pharmaceutique.

A cet effet, le ministre a appelé à "une plus grande coopération dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la fabrication des médicaments destinés aux maladies chroniques". Le ministre algérien a également appelé à la création d'une commission mixte avant fin mai, pour évoquer les domaines de coopération et l'échange des expertises. Le ministre biélorusse des Affaires étrangères a, quant à lui, mis en avant "la place privilégiée dont jouit l'Algérie en Afrique, l'érigeant en partenaire actif et stratégique pour la République de Biélorussie, en vue de s'orienter vers la fabrication et l'exportation vers les pays africains".

N.S.

## CONNEXION DU NORD AU GRAND SUD PAR DES LIGNES À HAUTE TENSION UNE RÉVOLUTION EN MARCHÉ

Mohamed Arkab vient d'annoncer un « mégaprojet » dans le secteur de l'énergie, dans le but d'augmenter les exportations de pétrole et de gaz du pays et de répondre aux besoins croissants de ses citoyens en matière d'électricité.



Le ministre de l'Énergie et des Mines a révélé, hier, qu'un budget de 200 milliards de dinars (1,5 milliard de dollars) était alloué pour réaliser ce qu'il a appelé le « Projet du Siècle » représenté par la connexion du réseau nord au Grand Sud, par des lignes à haute tension sur une distance de 880 km.

Le ministre Arkab a souligné, lors de son discours à la 28ème édition de la Journée de l'énergie, que la préservation des réserves nationales de pétrole et de gaz passe par la valorisation, le développement et le renforcement des capacités de transport pour contribuer au financement de l'économie nationale et des projets de développement du pays.

Il a précisé que le projet préserverait le rôle de l'Algérie et renforcerait sa position de fournisseur crédible et fiable sur

le marché international, notamment dans le domaine du gaz naturel. Arkab a indiqué que le secteur énergétique en Algérie vise à atteindre au moins 30% d'énergies renouvelables dans son mix énergétique d'ici 2035, en s'appuyant sur la diversification des sources d'énergie utilisées, en augmentant l'efficacité de sa consommation, en la rationalisant et en préservant les ressources.

Il a souligné l'importance du lancement de la première phase du programme et de la signature des contrats avec les entreprises nationales et étrangères qui ont remporté l'appel d'offres national et international pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, avec des capacités atteignant 3.000 mégawatts d'énergie solaire, répartis sur 20 sites dans 13 wilayas du pays, avec une capacité com-

prise entre 50 et 350 mégawatts pour chacun. Arkab a expliqué que le secteur énergétique en Algérie travaille actuellement à la conception d'un modèle énergétique national, avec l'apport et la participation d'experts de tous les secteurs consommateurs d'énergie de toutes sortes, qui permettra au pays de préparer une vision prospective pour différents scénarios futurs possibles, y compris ceux liés à la transition énergétique, en introduisant les énergies renouvelables dans le mix énergétique national, en complément de ceux concernés par l'efficacité énergétique dans les secteurs les plus consommateurs, comme l'habitat, les transports et l'industrie.

Le Ministère et le secteur de l'énergie en général s'appuient sur l'étude des résultats du modèle énergétique pour élaborer un plan routier à moyen et long terme, dont les objectifs sont notamment d'assurer la sécurité énergétique, et déterminer l'approche la plus appropriée pour une transition énergétique en douceur qui prend en compte toutes les capacités et infrastructures naturelles, en plus de déterminer les procédures en matière d'efficacité énergétique, en incluant de nouveaux projets qui contribueraient à la rationalisation et à la réduction du rythme rapide de la demande énergétique nationale.

Arkab a révélé que des travaux sont actuellement en cours pour mettre en œuvre des projets pilotes visant à contrôler l'ensemble de la chaîne de valeur de la production d'hydrogène, précisant : « Parmi ces projets figure un projet semi-industriel d'une capacité de 50 mégawatts, en convertissant l'hydrogène produit en ammoniac ou du méthanol, avec des unités de production situées dans la région d'Arzew, à l'ouest du pays. »

D'autre part, il a évoqué les démarches entreprises dans le cadre du partenariat européen, notamment avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, pour mettre en œuvre le projet de création du corridor sud de l'hydrogène, qui est un projet ambitieux qui nécessite la participation de grandes entreprises européennes avec Sonatrach afin de réaliser le lien entre les deux continents dans le cadre du soutien à la sécurité énergétique de la région en général.

N.S.

### FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE (IATF)

## Un riche programme prévu à Alger en 2025

La 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue à Alger en septembre 2025, constituera un espace important pour renforcer la coopération et favoriser l'investissement et le commerce intra-africain, grâce à un programme riche et à des événements variés.

Outre une exposition commerciale qui verra une participation massive d'entreprises de production et de services, l'IATF prévoit aussi l'organisation d'un forum sur l'investissement et le commerce qui focalisera sur les potentialités dont regorge le continent africain afin de promouvoir son intégration économique, au vu des immenses ressources dont disposent les pays africains.

Cette manifestation économique d'envergure qui se tiendra au Palais des expositions (Pins maritimes) d'Alger du 4 au 10 septembre 2025, verra l'organisation de différents événements, notamment une foire des industries créatives et culturelles, ainsi que des rencontres d'affaires bilatérales regroupant des hommes d'affaires et des investisseurs de tout le continent, selon une présentation faite à l'occasion de la cérémonie de signature, par le Gouvernement algérien et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), de la convention portant

organisation de l'IATF, présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui.

Parmi les événements les plus attendus, dans le cadre de cet événement économique continental, figure l'organisation du Salon africain de l'automobile (AAS) parallèlement à un forum sur l'industrie automobile dans le continent, en sus d'une foire commerciale numérique qui se tiendra sur des plateformes virtuelles.

Le programme de l'IATF prévoit, également, l'organisation d'une Journée dédiée à la diaspora africaine pour examiner les perspectives de renforcement de la contribution des compétences africaines à la promotion du développement dans tous ses aspects sur le continent et pour renforcer la communication entre cette diaspora et leur mère-patrie.

Selon les organisateurs, l'édition d'Alger sera la plus importante en termes de participation, d'impact et d'accords de partenariat commercial et d'investissement devant être concrétisés, comparé aux précédentes éditions.

La précédente édition de la foire, organisée l'année écoulée en Egypte a connu la signature d'accords d'une valeur globale dépassant 43 milliards USD, selon Afreximbank, avec la participation de

1.600 exposants représentant 75 pays et la présence de près de 25.000 visiteurs. L'Algérie a participé à la manifestation depuis sa 1<sup>ère</sup> édition en 2018, d'autant qu'elle a enregistré, lors des trois éditions, une présence durable et distinguée en termes de nombre et de qualité des entreprises exposantes, voire même en termes de la superficie d'exposition, ce qui l'a habilitée à décrocher successivement lors des deux éditions de Durban et du Caire, le meilleur stand et meilleur stand innovateur", selon le Directeur général de la Société algérienne des foires et expositions "SAFEX", Karim Boukadoum.

Le responsable a mis en avant, lors de la cérémonie de signature, l'accord portant organisation par l'Algérie de l'IATF, ajoutant que le Palais des expositions avec ses stands et ses différentes structures et avec la dynamique qu'il connaît à travers l'accueil et l'organisation de près de 50 manifestations nationales et internationales qui drainent plus de 3,5 millions de visiteurs, en sus du projet d'extension et de renouvellement en cours de ses structures, "se veut le meilleur lieu à même d'abriter un événement de cette envergure et de cette importance".

R.E.

SANTÉ : SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION

# Intenses activités de sensibilisation dans les wilayas du Centre et de l'Est

Caravanes, conférences-débats, campagnes de dépistage seront organisées avec comme objectif la prévention des maladies.

**D'**intenses activités de sensibilisation sur les comportements à adopter pour préserver sa santé, ont été organisées lundi, par les directions de la santé des wilayas du centre, à l'occasion de la Semaine nationale de la prévention, du 15 au 21 avril courant, lancée officiellement par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, à partir de la wilaya de Boumerdes, rapporte l'APS. Placée sous le thème "un mode de vie sain pour tous" et marquée par l'organisation de caravanes, expositions, conférences-débats et campagnes de dépistages, la semaine nationale de prévention a été l'occasion pour le ministre de visiter, à Boumerdes, les stands du village de la prévention installé à l'occasion, ainsi que le projet de réalisation d'un hôpital 240 lits. L'accent a été mis lors de ces activités, sur l'importance d'adopter un mode de vie sain en mangeant sainement, soit des repas équilibrés riches en fibres et pauvres en sel, sucres rapides et matières grasses saturées, pratiquer une activité physique régulière, et s'éloigner des comportements nocifs pour la santé tels que le tabagisme, la sédentarité l'addiction aux écrans, entre autres. C'est le cas à Tizi-Ouzou, où la maison de la culture Mouloud-Mammeri a abrité une exposition et des conférences débats animées par des spécialistes dans le domaine, abordant différents thèmes notamment l'alimentation saine, la prévention contre la toxicomanie et la lutte contre les addictions aux écrans ainsi que le problème de l'automédication. A Ain Defla, une caravane de sensibilisation a été lancée à partir de la poly-



clinique Madani Kortbi pour se rendre, aujourd'hui même, dans la localité d'Ouled Belkacem à Ain Soltane et Sidi Lekehal à Mekhatria. Elle sillonnera ensuite plusieurs régions reculées à travers la wilaya. A Blida aussi l'événement a été principalement axé sur la sensibilisation des citoyens sur la nécessité d'adopter un mode de vie sain et l'importance de la vaccination dans la réduction des risques de contracter des maladies contagieuses ou non contagieuses et d'éviter les conséquences dangereuses sur la santé qu'elles peuvent induire. Dans la wilaya de Chlef, l'événement, ouvert à partir de "La place de la solidarité" au centre-ville, a été marqué par le lancement d'activités de sensibilisation et d'information sur l'importance de l'alimentation saine, du sport et d'une bonne hygiène de vie, pour préserver sa santé. A Djelfa, le coup d'envoi de la manifestation a été donné à partir du service d'épidémiologie et de médecine préventive de l'établissement public de santé de

proximité (EPSP) de cette ville, l'accent a été mis sur la sensibilisation contre les risques sanitaires et sur l'importance de la vaccination et du suivi sanitaire de la femme enceinte. A noter que les événements organisés aux chefs-lieux des wilayas du centre sont dupliqués à travers les différents établissements de santé dans le souci de se rapprocher et de toucher l'ensemble des populations y compris celles des zones reculées pour rendre plus efficaces les campagnes de sensibilisation et de dépistage. De nombreux citoyens approchés par l'APS à travers les wilayas du centre, ont salué l'organisation de cette semaine, qui est, selon leurs propos, une occasion pour rencontrer les professionnels de la santé et communiquer directement avec eux sur des préoccupations sanitaires. La semaine nationale de la prévention organisée par le ministère de la Santé du 15 au 21 avril, sous le slogan "Pour un mode vie sain pour tous", a débuté, lundi dans les wilayas de l'Est du pays, avec

au programme diverses manifestations et activités de promotion de la santé, de lutte contre les facteurs pathogènes et d'incitation à une alimentation saine. Dans la wilaya de Sétif, des portes ouvertes ont été organisées au centre commercial "Park Mall" sur la prévention du cancer du côlon et du rectum et l'importance du diagnostic précoce. Initiée par l'établissement hospitalier spécialisé dans la lutte contre le cancer et la direction de la santé, la manifestation a suscité l'engouement des visiteurs, notamment des jeunes qui se sont intéressés à la prévention de ces cancers et les moyens de diagnostic précoce. La responsable de la cellule d'accueil, d'orientation et des campagnes de sensibilisation de cet établissement, Dr. Lilia Bedari, a insisté sur la prise de conscience des risques de ces maladies et l'importance du diagnostic précoce qui augmente de 90 % les chances de guérison contre 12 % en cas de diagnostic tardif.

R.R.

## FNPOS LE VERSEMENT DES AIDES À L'HABITAT RURAL LE 25 AVRIL

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a indiqué, jeudi à Sétif, qu'une aide non remboursable à l'habitat rural sera accordée par le Fonds national de Péréquation des Œuvres Sociales (FNPOS) aux attributaires de cette formule (travailleurs ou retraités). Les préparatifs sont en cours en vue du début du versement de cette aide à partir du 25 avril prochain, dans le cadre d'un calendrier précis, au moyen d'une enveloppe financière de 30 milliards de dinars destinée à quelque 60.000 bénéficiaires au niveau national, a ajouté M. Bentaleb dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Sétif, soulignant que cette mesure "vient en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer la dimension sociale de l'Etat algérien a également indiqué, dans ce même contexte, que le système de sécurité sociale en Algérie est un "système intégré et complet" dès lors qu'il couvre neuf (9) risques, "en plus du risque résultant des perturbations climatiques qui n'est pas couvert par tous les pays, d'où la nécessaire valorisation des efforts consentis sur le terrain, d'autant, a-t-il dit, que la sécurité, la stabilité et le dynamisme économique d'un pays se mesurent à l'aune de l'équilibre des caisses de sécurité sociale". M. Bentaleb a appelé, pour finir, à "la nécessité de coordonner les efforts de tous les acteurs, de réfléchir au renforcement de la protection sociale en Algérie, d'œuvrer sans relâche à la relance du développement économique, d'aller vers les petites entreprises émergentes génératrices de richesse, et de pousser les jeunes à se rallier à cette tendance".

APS

## GHARDAÏA : INTENSIFIER LES EFFORTS POUR ORGANISER LE TRANSPORT ROUTIER

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a mis en avant, hier à Ghardaïa, la nécessité d'intensifier les efforts pour organiser les lignes de transport routier et assurer le confort des voyageurs. "Il appartient de déployer davantage d'efforts pour organiser les dessertes de transport en vue d'assurer le confort des passagers, tenir compte des conditions des chauffeurs de bus leur épargnant la conduite sur de longues distances et l'aménagement de l'axe de la RN-1 reliant les wilayas de Ghardaïa et El-Meniâa", a souligné M. Zahana lors de sa visite de travail dans la région. Le ministre a, à ce titre, fait part que "la gare routière de la wilaya de Ghardaïa sera hissée en structure régionale en vue d'aplanir les contraintes entravant le secteur dans cette région qui revêt une grande importance économique et prendre en charge les attentes des citoyens". M. Zahana a, lors de cette tournée, inspecté l'aéroport "Moufidi Zakaria-Noumerat" de la wilaya de Ghardaïa, d'une capacité d'accueil de 200.000 passagers/An, où il a écouté des explications sur le fonctionnement de cette infrastructure aéroportuaire et les prestations offertes aux passagers, notamment les Hadjis. Le ministre a, à ce titre, insisté sur la nécessité de réunir toutes les conditions nécessaires au niveau des structures aéroportuaires du pays, leur organisation et équipement pour assurer le confort des pèlerins à destination des lieux saints de l'Islam.

APS

## CONSTANTINE

# L'intelligence artificielle pour promouvoir la profession du chargé de communication institutionnelle

Les participants à un séminaire national, organisé lundi à Constantine sur les pratiques du chargé de la communication dans les entreprises à l'heure des nouveaux médias, ont affirmé "la nécessité de promouvoir la profession du chargé de la communication institutionnelle par le développement de ses compétences dans l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'heure de la concurrence sur le marché médiatique". Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre sous le thème

"les pratiques du chargé de la communication dans les entreprises audiovisuelles à l'heure des nouveaux médias.. applications de l'intelligence artificielle, réalités et perspectives" tenue à l'université Salah Boubnider (Constantine 3), la présidente du séminaire, Dr. Chérifa Djoudi spécialiste en communication, a indiqué que l'évolution des technologies de la communication a eu un impact visible sur l'information, son contenu et sa forme de présentation sur les plateformes numériques

modifiant la réaction du public face au contenu informationnel. Ceci, a-t-il ajouté, requiert la formation des étudiants et des chargés de communication institutionnelle par le recours à l'intelligence artificielle dans l'élaboration de l'information destinée au public ciblé. Pr. Nasreddine Bouziane de la même université a relevé que le recours à l'intelligence artificielle dans le travail journalistique et médiatique est devenu un impératif à l'heure des technologies de l'internet 4G au

regard de son impact positif en termes de gain de temps, de la qualité et de la précision. Il a également souligné la nécessité de définir des cadres légaux et déontologiques pour garantir un usage correct de cette technologie. Dr. Djamel Benzerrouk de l'université de Skikda a considéré que l'usage accéléré de l'intelligence artificielle parvenant à simuler des tâches humaines impose d'étendre les applications aux fonctions du chargé de communication institutionnelle.

APS

SOMMET DE L'AVENIR

# DES SOLUTIONS MULTILATÉRALES UN AVENIR

**Les multiples crises mondiales interconnectées mettent en péril la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Le Sommet de l'avenir prévu en septembre 2024 offre une occasion rare de renforcer la coopération sur des questions essentielles, de combler les lacunes que présente la gouvernance mondiale, de réaffirmer les engagements existants, notamment vis-à-vis des objectifs de développement durable (ODD).**

**L**e Sommet du futur prévu en septembre 2024) est une occasion unique de renforcer la coopération sur les défis critiques et de combler les lacunes de la gouvernance mondiale, de réaffirmer les engagements existants, notamment envers les objectifs de développement durable et la Charte des Nations Unies, et de progresser vers un système multilatéral revigoré qui est mieux placé pour avoir un impact positif sur la vie des gens. Les grands chocs mondiaux de ces dernières années tels que la pandémie de COVID-19, les guerres, les crises et les multiples conflits ont mis nos institutions internationales à rude épreuve. Aussi est-il impératif et urgent de faire bloc autour de nos principes partagés et de nos objectifs communs.

Selon l'organisation des nations unies, le Sommet de l'avenir offre une occasion rare de renforcer la coopération sur des questions essentielles, de combler les lacunes que présente la gouvernance mondiale, de réaffirmer les engagements existants, notamment vis-à-vis des objectifs de développement durable (ODD) et de la Charte des Nations Unies, et enfin de progresser vers un système multilatéral revitalisé, mieux à même d'avoir une incidence positive sur la vie des gens. Dans le prolongement du Sommet sur les objectifs de développement durable tenu en 2023, les États Membres réfléchiront aux moyens de jeter les bases d'une coopération mondiale plus efficace, adaptée aussi bien aux défis d'aujourd'hui qu'aux menaces de demain.

Comment un Pacte pour l'avenir qui adopterait les propositions du Secrétaire général changerait-il notre monde ? Le Programme 2030 est un plan d'action adopté par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'humanité, la planète, la prospérité et la paix, qui s'articule autour de 17 objectifs de développement durable et de cibles connexes. En pleine pandémie de maladie à coronavirus (COVID 19), dans une déclaration publiée à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, les États Membres ont pris 12 grands engagements et prié le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale des recommandations visant à relever les défis

actuels et futurs. Pour donner suite à cette demande de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a élaboré Notre programme commun, un appel à l'action pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans lequel sont formulées des recommandations destinées à combler les lacunes stratégiques existant dans les dispositifs de gouvernance mondiale. Il y est proposé d'organiser un sommet de l'avenir en vue de forger un nouveau consensus mondial sur les solutions multilatérales à apporter aux problèmes actuels et futurs. Le Sommet du futur s'appuiera sur le Sommet des ODD et donnera un nouveau souffle au système multilatéral afin qu'il puisse tenir les promesses de la Charte des Nations unies et du Programme 2030.

## PACTE POUR L'AVENIR

Lors du Sommet, les chefs d'État et de gouvernement devraient adopter un pacte pour l'avenir orienté vers l'action et mettant en avant la solidarité mondiale envers les générations actuelles et futures.

En juin 2020, dans une déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, les États Membres ont pris 12 grands engagements et prié le Secrétaire général de présenter des recommandations visant à relever les défis actuels et futurs. En septembre 2021, pour donner suite à cette demande, le Secrétaire général a publié le rapport Notre programme commun, un appel à l'action pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et faire avancer la mise en œuvre des engagements pris dans la déclaration faite à l'occasion des 75 ans de l'ONU. Certaines des propositions formulées visent à combler des lacunes qui sont apparues depuis 2015 et nécessitent de nouveaux accords intergouvernementaux. C'est pourquoi le Secrétaire général a appelé à la tenue d'un Sommet de l'avenir afin de forger un nouveau consensus mondial sur la manière de se préparer à un avenir plein de risques mais aussi de promesses. Qualifiant Notre programme commun de « rapport de fond très détaillé », l'Assemblée générale a décidé que le Sommet de l'avenir se tiendrait les 22 et 23 septembre 2024. Il est prévu que les États Membres adoptent un pacte pour l'avenir orienté vers

l'action dans le cadre de négociations intergouvernementales.

## DOMAINES D'ACTION POTENTIELS

S'il revient aux États Membres de décider de l'issue à donner au Sommet de l'avenir, le Secrétaire général a soumis à leur attention un programme ambitieux. Ce programme se trouve détaillé dans les notes d'orientation établies en préparation du Sommet. Prendre en compte l'avenir : prendre des mesures concrètes pour tenir compte de l'incidence à long terme de nos décisions et respecter ainsi un engagement pris de longue date par les États Membres envers les générations futures. Mieux faire face aux chocs mondiaux : organiser une riposte internationale plus forte face aux chocs mondiaux complexes, en utilisant au maximum le pouvoir de rassemblement du Secrétaire général sous la forme d'une plateforme d'urgence.

Assurer l'inclusion véritable des jeunes : associer systématiquement les jeunes à la prise des décisions à l'échelle mondiale.

Mesurer plus efficacement le progrès humain : arrêter ensemble des indicateurs complémentaires au PIB afin que les décisions relatives à l'allègement de la dette, au financement à des conditions concessionnelles et à la coopération internationale tiennent compte de la vulnérabilité, du bien-être, de la durabilité et d'autres mesures essentielles du progrès.

Arrêter ensemble une vision de la technologie numérique l'envisager comme un moteur de progrès humain qui permette de porter au maximum les bienfaits et de réduire au minimum les méfaits potentiels.

S'engager à assurer l'intégrité de l'information publique : créer un écosystème de l'information (notamment en ligne) qui soit inclusif et sûr pour toutes et tous, au moyen notamment d'un code de conduite.

Réformer l'architecture financière internationale : la réformer pour la rendre efficace et équitable pour tous, en particulier pour les pays du Sud (objectifs alignés sur les objectifs de développement durable, soutenabilité de la dette, un filet de sécurité financière mondial, etc.).

Favoriser l'utilisation pacifique et durable de l'espace extra-atmosphérique : actualiser les normes régissant l'utilisation de l'espace et le comportement dans l'espace pour en préserver le caractère pacifique, sûr et durable dans l'intérêt de l'humanité tout entière. Adopter un nouvel agenda pour la paix : actualiser notre compréhension des menaces, toutes formes et tous domaines confondus, et adapter notre panoplie d'outils pour prévenir et gérer les hostilités sur terre, en mer, dans l'espace et dans le cyberspace.

Transformer l'éducation : opérer un changement fondamental dans la perception et le traitement de l'éducation, notamment en ce qui concerne la finalité de l'éducation, les conditions d'apprentissage, l'enseignement comme profession, la mise à profit de la transformation numérique, l'investissement dans l'éducation et l'appui multilatéral en faveur d'une éducation de qualité pour toutes et pour tous ;

Adapter les pratiques de base de l'ONU (données, communication, innovation, prospective stratégique, performance et résultats, etc.) afin que l'Organisation soit mieux armée pour favoriser tout ce qui précède et relever les défis de demain.

Les États Membres pourront également décider de reprendre dans le Pacte telles idées ou

telles propositions  
rapport du C  
pour un mul

Financement  
500 à 4 200  
L'Organisation  
publier son  
développement  
milliards de  
d'objectif de  
d'ici à 2030.  
la mise en œ  
pement dura  
çait seuleme  
ODD. En effe  
responsabili  
le et l'efficac  
développement  
certains pay  
n'est pas enc  
Et ce ralent  
déficit de fir  
de 2 500 mil  
post-Covid-1  
2024, selon  
Pour sa v  
Mohammed,  
santes, les  
tiques et la  
devraient à  
une prise de  
ce à mobilise  
Mais ce n'es  
manque de  
taires et nor  
Li Junhua. C  
miques et so  
onusien fait  
lars qui sont  
l'évasion et c  
tions aux cor  
en milliers d  
Mais il fau  
pour mieux  
ment des OD  
financement  
publié récer

EN SEPTEMBRE 2024

# MULTILATÉRALES POUR MEILLEUR



sitions figurant dans le prochain Conseil consultatif de haut niveau multilatéral efficace.

des ODD : le déficit est passé de 2 Md\$ par an

on des Nations unies vient de Rapport sur le financement du développement durable 2024. Il faut 4 200 milliards de dollars pour sauver le concept de développement durable (ODD). Rien n'avance pratiquement dans l'œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD). En 2023, l'ONU annonçait 15 % en termes d'atteinte des ODD, bien que des initiatives sur la croissance économique, la solidarité sociale et l'environnement (piliers du développement durable) se multiplient dans le monde, le résultat à l'échelle mondiale n'est pas assez considérable.

Le développement est la conséquence du financement des ODD qui est passé de 1 900 à 4 200 milliards de dollars en 2024. Une récente évaluation de l'ONU. La Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed a déclaré : « les tensions géopolitiques croissantes, les catastrophes climatiques, la crise mondiale du coût de la vie » sont les seules à suffire pour susciter une conscience collective sur l'urgence d'agir plus de fonds.

Il n'est pas toujours le cas à cause du manque de volonté et d'engagements prioritaires. « Le manque d'argent », selon Amina Mohammed, est celui qui pilote les Affaires économiques de l'ensemble du système mondial. « Ces milliards de dollars perdus chaque année à cause de la fraude fiscale, et les subventions aux combustibles fossiles qui se chiffrent en milliards de dollars ».

Il faudrait aborder quelques chiffres pour appréhender le déficit de financement des ODD indiqué dans le Rapport sur le financement du développement durable 2024 publié par l'ONU. Pour l'ODD13

sur la lutte contre les changements climatiques par exemple, seulement 89,6 milliards de dollars (chiffres de l'OCDE) ont été collectés en 2021 auprès des États qui s'étaient engagés à mobiliser 100 milliards de dollars « par an » lors de la COP15 que le Danemark a accueillie en 2009. Il y a ensuite la sécurité alimentaire (ODD2). En la matière, l'organisation non gouvernementale (ONG) Action contre la faim estime que les 17 pays exposés à des niveaux « critiques » de faim n'ont obtenu que 35 % des financements nécessaires à leur résilience économique. Il s'agit de l'Afghanistan qui a connu ses pires inondations et instabilités politiques ces dernières années ainsi que la République centrafricaine (RCA) où l'augmentation des prix sur certains produits de base (huile végétale) frôle les 70 % selon le Programme alimentaire mondial (PAM). L'heure est donc aux solutions concrètes.

## FAIRE DE 2024 UN TOURNANT POUR L'ÉDUCATION

La Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, Amina Mohammed, a appelé à une transformation de l'éducation alors qu'elle s'exprimait lors d'un événement de haut niveau sur l'éducation, organisé par l'Union européenne (UE), lors d'une visite à Bruxelles jeudi 11 avril 2024. Alors que l'éducation est en crise dans le monde entier et laisse de côté de nombreux enfants, il faut s'engager à « les ramener dans le giron », a exhorté la numéro 2 de l'ONU lors de l'Événement de l'UE de haut niveau sur l'éducation dans le cadre de la stratégie « Global Gateway ». Elle a en particulier rendu un hommage aux enfants de Gaza, qui n'ont plus accès à l'éducation depuis plus de six mois. Au moins 212 écoles ont été directement touchées par les attaques.

« Aujourd'hui, la lumière est éteinte pour Gaza et pour les enfants de Gaza. Nous avons besoin d'un engagement pour essayer d'allumer à nouveau cette bougie pour les enfants et la population de Gaza. L'éducation est l'espoir. L'éducation est l'avenir », a déclaré Amina Mohammed. L'année à venir verra une série de réunions qui s'appuieront sur le Som-

met sur la transformation de l'éducation des Nations Unies, organisé en septembre 2022 à New York en réponse à une crise mondiale de l'éducation, après que plus de 90 % des enfants dans le monde ont vu leur éducation interrompue par la pandémie de COVID-19.

Les 22 et 23 septembre 2024, des dirigeants mondiaux se réuniront pour forger un nouveau consensus international afin de créer un meilleur présent et préserver l'avenir dans le cadre du Sommet de l'avenir de l'ONU. La Vice-Secrétaire générale des Nations Unies attend de ce sommet deux résultats spécifiques en matière d'éducation : « Premièrement, nous avons besoin d'une reconnaissance claire de la part des dirigeants du monde entier du besoin urgent de transformer et d'investir dans l'éducation en tant qu'impératif mondial.

Deuxièmement, nous avons besoin d'avancées majeures sur des questions cruciales pour l'éducation, notamment la réforme de l'architecture financière internationale, le renforcement de la coopération numérique et un nouvel agenda pour la paix ». Sans mesures supplémentaires, on estime que 84 millions d'enfants et de jeunes ne seront pas scolarisés d'ici 2030 et qu'environ 300 millions d'élèves ne disposeront pas des compétences élémentaires en calcul et en lecture et en écriture nécessaires pour réussir dans la vie.

« L'éducation est un droit humain fondamental. Investir dans l'éducation est le plus grand investissement que nous puissions faire dans notre avenir commun, dans la paix et le développement durable, et en particulier dans l'égalité des sexes », a estimé Mme Mohammed devant les délégués lors de l'événement à Bruxelles.

Les systèmes éducatifs contemporains du monde entier sont confrontés à des défis, notamment « en matière d'accès et d'équité, de pertinence et de qualité, et pour garantir que l'ère numérique n'aboutisse pas à laisser des milliards de personnes de côté », a-t-elle ajouté. Elle a également appelé à rompre avec « les orthodoxies sur l'éducation et son financement ». « Je sais que nous pouvons faire de 2024 un tournant pour l'éducation. Allons-y. »

## UN MONDE POLARISÉ, INÉGALITAIRE ET DANGEREUX

Les pays riches atteignent un niveau record de développement humain alors que la moitié des pays les plus pauvres ont régressé. Une tendance dangereuse qui alimente la polarisation politique. « Les progrès inégaux en matière de développement laissent de côté les plus pauvres, exacerbent les inégalités et alimentent la polarisation politique à l'échelle mondiale », estime le Programme des Nations Unies pour le développement, qui publie aujourd'hui le rapport sur le développement humain 2023-2024. L'an dernier déjà le PNUD s'était alarmé que pour la première fois depuis 32 ans l'indice de développement humain (IDH) avait diminué mondialement pendant deux années consécutives. Neuf pays sur 10 étaient en recul. L'indice de développement humain (IDH) prend en compte le revenu national brut par habitant, le niveau d'éducation et l'espérance de vie de la population d'un pays. Après avoir fortement baissé en 2020 et 2021, suite à la pandémie de COVID-19, l'IDH devrait en effet atteindre des sommets record en 2023. En 2023, les 38 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les pays les plus riches, ont tous enregistré un indice de développement humain (IDH) plus élevé qu'en 2019. Parmi les 35 pays les moins avancés qui affichaient une baisse de l'IDH en 2020 et/ou 2021, plus de la moitié (18 pays) n'ont pas encore retrouvé leur niveau de développement humain de 2019.

L'IDH de l'Afghanistan a reculé de façon impressionnante pour se situer à son niveau d'il y a dix ans, tandis que celui de l'Ukraine a atteint son niveau le plus bas depuis 2004. La progression de l'indice de développement humain semble plus faible dans l'ensemble des régions en développement ce qui laisse présager un recul irréversible des progrès en matière de développement humain.

« La tendance à la réduction constante des inégalités entre les pays riches et les pays pauvres observée durant deux décennies s'est inversée », constate Achim Steiner, administrateur du PNUD. Alors que neuf personnes sur dix dans le monde adhèrent à la démocratie, plus de la moitié des personnes interrogées expriment leur soutien à des dirigeants susceptibles de l'ébranler en contournant les règles fondamentales du processus démocratique. La moitié des personnes interrogées dans le monde déclarent n'avoir aucun ou peu de contrôle sur leur vie, et plus des deux tiers estiment qu'elles n'ont que peu d'influence sur les décisions de leur gouvernement. La polarisation politique, associée à un sentiment d'impuissance, alimente les tendances au repli identitaire, ce qui va à l'encontre de la coopération mondiale dont nous avons besoin pour résoudre les problèmes urgents tels que la décarbonisation de nos économies, l'utilisation inappropriée des technologies numériques et les conflits. « Les approches protectionnistes ne peuvent pas répondre aux défis complexes et interconnectés auxquels nous sommes confrontés », écrit M. Steiner. Le rapport du PNUD mentionne des études qui montrent que les pays ayant des gouvernements populistes affichent des taux de croissance du PIB plus faibles que les autres pays. Quinze ans après la prise de fonctions d'un tel gouvernement, le PIB par habitant est inférieur de 10 % à ce qu'il serait dans un scénario non-populiste.

Par Amel B. et Agences

NIGER

## MANIFESTATIONS À NIAMEY POUR EXIGER LE DÉPART DE L'ARMÉE AMÉRICAINE

Des milliers de personnes ont manifesté, samedi dernier, dans la capitale nigérienne Niamey, à l'appel d'organisations de la société civile, pour exiger le départ de l'armée américaine basée au Niger, a constaté un correspondant d'Anadolu. Partis de la "Place Toumo" située dans la périphérie Est de la capitale, les manifestants ont marché sur près de trois kilomètres avant de rejoindre la "Place de la concertation" située devant l'hémicycle de l'Assemblée nationale où ils ont tenu un meeting pendant près de deux heures. Sur les pancartes brandies par certains manifestants, on pouvait lire : "L'armée américaine dégage!", "Nous ne voulons plus des soldats américains chez nous". "Nous allons faire partir l'armée américaine comme nous l'avons fait à l'armée française il y a quelques mois", a indiqué Abdoulaye Ibrahim, un des organisateurs de la manifestation, lors de sa prise de parole devant les manifestants. Plusieurs membres du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), l'organe militaire au pouvoir, ont pris part à cette manifestation. En mars dernier, les autorités militaires nigériennes ont dénoncé l'accord militaire entre le Niger et les États-Unis. "Le gouvernement nigérien, prenant en compte les aspirations et les intérêts de son peuple, décide, en toute souveraineté, de dénoncer avec effet immédiat l'accord relatif au statut du personnel militaire des États-Unis et des employés civils du département américain de la Défense sur le territoire de la République du Niger", avait annoncé le colonel-major Abdourahmane Amadou, porte-parole du CNSP, dans un communiqué lu à la télévision publique. Cette décision a été prise après la visite au Niger d'une délégation américaine de haut niveau conduite par la sous-secrétaire d'État aux Affaires africaines, Molly Phee. "Sur le choix des partenaires diplomatiques, stratégiques et militaires, le gouvernement du Niger regrette la volonté de la délégation américaine de nier au peuple souverain du Niger le droit de choisir ses partenaires et le type de partenariat à même de l'aider à mieux lutter contre le terrorisme", avait souligné le porte-parole du CNSP, déplorant "l'attitude condescendante, assortie des menaces de représailles, de la cheffe de la délégation américaine vis-à-vis du gouvernement et du peuple nigériens." Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les États-Unis disposent d'une base militaire au Niger. Près de 1 100 militaires américains sont positionnés sur le territoire nigérien.

In Agence Anadolu

SOUDAN

## Les donateurs mondiaux promettent une aide de 2,1 milliards de dollars

La campagne humanitaire des Nations unies a besoin de quelque 2,7 milliards de dollars cette année pour fournir de la nourriture, des soins de santé et d'autres fournitures à 24 millions de personnes au Soudan, soit près de la moitié de sa population.

Le président français s'est exprimé à l'issue d'une conférence internationale organisée à Paris dans le but d'obtenir un soutien pour les 51 millions d'habitants du Soudan. L'aide sera consacrée à la nourriture, à l'eau, aux médicaments et à d'autres besoins urgents, a-t-il déclaré, sans fournir de calendrier précis. Des envoyés diplomatiques de haut niveau, des fonctionnaires des Nations unies et des organismes d'aide ont exhorté les parties belligérantes du Soudan à mettre fin aux attaques contre les civils et à autoriser l'accès de l'aide humanitaire, et ont appelé à des efforts de médiation internationale immédiats en faveur de la paix. Des membres de la société civile soudanaise ont participé à la réunion de Paris, mais ni l'armée soudanaise ni les forces paramilitaires rivales n'étaient représentées. Le Soudan a sombré dans le conflit en avril de l'année dernière, lorsque des tensions latentes entre l'armée et les forces paramilitaires de soutien rapide ont débouché sur des combats ouverts dans la capitale, Khartoum, et ailleurs dans le pays. La campagne humanitaire des Nations unies a besoin de quelque 2,7 milliards de dollars cette année pour fournir de la nourriture, des soins de santé et d'autres fournitures à 24 millions de personnes au Soudan, soit près de la moitié de sa population. Jusqu'à présent, les bailleurs de fonds n'ont donné que 145 millions de dollars, soit environ 5 %, selon le bureau humanitaire des Nations unies, connu sous



le nom d'OCHA. Après la conférence de lundi, Macron a déclaré : "Nous en sommes aujourd'hui à 2 milliards d'euros (2,1 milliards de dollars) pour le Soudan". Sur cette somme, quelque 900 millions d'euros proviennent des pays de l'UE, a-t-il précisé. La conférence de lundi, qui a réuni 58 pays, a également appelé les puissances régionales à cesser de financer la guerre au Soudan. Sans les nommer, Macron a déclaré : "Le montant que nous avons réuni aujourd'hui reste probablement inférieur à tout l'argent réuni par plusieurs puissances" pour mener un conflit par procuration au Soudan. Plus de 14 000 personnes ont été tuées et au moins 33 000 ont été blessées au cours de cette guerre qui dure depuis un an. Près de 9 millions de per-

sonnes ont été contraintes de fuir leurs foyers pour se réfugier dans des zones plus sûres à l'intérieur du Soudan ou dans les pays voisins, selon l'ONU. "Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur ce cauchemar", a déclaré António Guterres dans un message vidéo adressé à la conférence de Paris. "Il est temps de soutenir le peuple soudanais. Il est temps de faire taire les armes", a-t-il ajouté. Mirjana Spoljaric, présidente du Comité international de la Croix-Rouge, a mis en garde contre la politisation croissante de l'action humanitaire au Soudan et contre le fait que les travailleurs humanitaires risquent leur vie pour apporter une aide vitale aux populations. "L'obtention d'un avantage militaire ne peut être poursuivie sans tenir compte du coût

humain", a déclaré Mirjana Spoljaric. Les travailleurs humanitaires, quant à eux, avertissent que le Soudan se précipite vers un risque de mort massive dans les mois à venir. Les réseaux de production et de distribution de nourriture se sont effondrés et les agences d'aide sont incapables d'atteindre les régions les plus touchées. Selon l'OCHA, au moins 37 % de la population en situation de crise ou plus souffre de la faim. Save the Children a prévenu qu'environ 230 000 enfants, femmes enceintes et nouveau-nés pourraient mourir de malnutrition dans les mois à venir. "La famine est une réalité au Soudan", a déclaré Abdallah al-Dardari, directeur régional du Programme des Nations unies pour le développement.

In Africanews

TCHAD

## Suspension des émissions interactives dans les médias durant la campagne présidentielle

La Haute autorité tchadienne des médias et de l'audiovisuel (Hama) a décidé de suspendre toute émission interactive dans les médias publics et privés durant la campagne présidentielle, qui a commencé dimanche 14 avril, ont rapporté des médias français. La Haute autorité justifie sa décision par le fait que les médias tchadiens ne disposent pas « de ressources humaines suffisantes pour réaliser des émissions

interactives à caractère politique, pouvant respecter les principes d'équilibre, d'équité et de pluralisme », rapporte RFI. « Nous avons l'habitude d'interdire les émissions interactives durant les périodes électorales, dans tous les médias audiovisuels du Tchad, pour éviter les éventuels dérapages qu'on observe en temps normal », a indiqué Abderramane Barka, président de la HAMA cité par le même média.

C'est une « mesure préventive pour protéger le public et les journalistes », a-t-il souligné. Le patronat de la presse tchadienne dénonce, pour sa part, une mesure qui viole les droits fondamentaux de la population par un organe « qui fait le jeu du pouvoir », indique la même source. Dix candidats seront en lice pour la présidentielle tchadienne dont le premier tour est prévu le 06 mai prochain.

In Agence Anadolu

TUNISIE

## Reprise de l'arrivée des bateaux de croisière

La haute saison du tourisme de croisières débute officiellement, en Tunisie, le jeudi 25 avril 2024, avec l'arrivée d'un navire MSC. La Tunisie devrait enregistrer l'arrivée de 70 navires de croisières supplémentaires d'ici fin novembre prochain. Cela donnerait une relance tant

attendue au secteur du tourisme maritime et aux activités connexes en Tunisie. L'arrivée de ces navires en Tunisie, qui permettra à des dizaines de milliers de touristes de visiter notre pays, contribuera également à dynamiser l'activité touristique, culturelle et même commer-

ciale. A noter que la haute saison 2024 marquera le retour des grandes compagnies de croisières en Tunisie, comme Costa Croisières, Norwegian Cruises et MSC. Ces compagnies sont toujours considérées parmi les plus grands fournisseurs de compagnies de croisières de

notre pays. Costa Croisières, par exemple, a effectué plus de 100 escales au port de La Goulette, jusqu'à fin 2010, transportant plus de 250 000 touristes, soit 25% du total des visiteurs arrivant à La Goulette via des croisières loirs.

In Tunisie Numérique

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL :

# La FAHB s'attend à un niveau relevé lors de l'édition d'Oran

**Selon la présidente de la fédération, les meilleures équipes africaines seront présentes. La compétition marque son retour en Algérie après vingt-cinq ans. Six formations algériennes sur 20 équipes tenteront de remporter le trophée dont le HCB El Biar (messieurs et dames), JS E Skikda, ES Ain Touta, OM Annaba et CF Boumerdès dames.**

La 40e édition du championnat d'Afrique de handball des clubs vainqueurs de coupes, qui aura lieu du 18 au 27 avril en cours à Oran, devrait être marquée par un "niveau relevé" au vu de la présence à ce rendez-vous de la crème de la petite balle continentale, a prédit, dimanche à Oran, la présidente de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Karima Taleb. "C'est la première fois qu'une édition de ce championnat attire un aussi grand nombre de participants, de surcroît les meilleures équipes africaines, ce qui augure d'un niveau relevé", a déclaré Mme Taleb en conférence de presse tenue au Palais des sports "Hamou Boutlélis", l'un des deux sites qui abriteront les rencontres de cette épreuve aux côtés de la salle omnisports (OMS) du complexe olympique Miloud Hadeff, rapporte l'APS. Douze clubs chez les hommes et huit autres chez les dames prendront part à ce championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes dont six formations algériennes : le HCB El Biar (messieurs et dames), JS E Skikda, ES Ain Touta, OM Annaba (messieurs) et CF Boumerdès (dames). L'édition d'Oran, qui sera précédée par la Super-coupe d'Afrique (messieurs et dames), dont les demi-finales et finales auront lieu lundi et mardi à la salle OMS du complexe Miloud Hadeff, marquera aussi le retour de cette compétition en Algérie après 25 ans



d'absence, a tenu à souligner la présidente de la FAHB. "C'est ce genre de compétition qui contribuera à la relance du jeu à sept algérien après une sensible régression au cours des dernières années, notamment au niveau des clubs qui sont censés alimenter les différentes sélections nationales par les joueurs de talents", a encore expliqué la confédératrice. Elle s'est dite, en outre, "satisfaite" des préparatifs accomplis en vue des deux épreuves, "surtout au vu des belles infrastructures sportives dont recèle la ville d'Oran", ajoutant que les délégations étrangères qui ont rejoint la capitale de l'Ouest "ont toutes exprimé leur satisfaction quant à l'accueil qui leur a été réservé, ainsi que les conditions de leur hébergement et les salles mises à leur disposition pour effectuer leur entraînement". S'agissant des chances des représentants algériens dans cette manifestation, la première responsable de la FAHB, ancienne entraîneur du CF Boumerdès, a reconnu la difficulté de la mission qui attend les six clubs engagés. "J'espère qu'ils vont parvenir à réaliser des parcours honorables, d'autant plus

qu'ils se sont bien renforcés en prévision de ce championnat. Le plus important c'est que nos joueurs et joueuses aient cette occasion de se frotter aux meilleurs du continent pour gagner en expérience en vue des futures échéances", a-t-elle encore dit. Au passage, elle a annoncé que la candidature algérienne pour l'organisation du prochain championnat arabe des clubs (seniors) prévu en novembre 2024 devrait aboutir, tout en souhaitant que le pays décroche aussi l'organisation de l'une des Coupes d'Afrique des nations de 2028 ou 2030 pour lesquelles son instance a également déposé sa candidature. Les prochaines éditions du Championnat d'Afrique des nations ne seront toutefois pas qualificatives aux jeux olympiques, puisque la Confédération africaine de handball (CAHB) a décidé, dernièrement, d'organiser dorénavant des tournois spéciaux pour attribuer le ticket donnant accès aux JO, a révélé la présidente de la FAHB. "Les prochains championnats d'Afrique seront désormais qualificatives aux championnats du monde uniquement", a-t-elle précisé. **R.R.**

COUPE D'ALGÉRIE :

## Tirage au sort des demi-finales ce mercredi

La cérémonie du tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football (seniors) se tiendra mercredi (21h00) au siège de l'EPTV à Alger, a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. « La Commission d'organisation de la Coupe

d'Algérie de la Fédération algérienne de football annonce que la cérémonie de tirage au sort des demi-finales de l'édition 2024 de l'épreuve populaire se tiendra le mercredi 17 avril 2024 à partir de 21h au siège de l'EPTV à Alger ». « Cette cérémonie sera retransmise en direct

par l'Etablissement public de télévision, diffuseur officiel de la Coupe d'Algérie » ajoute la FAF dans le même communiqué. Trois équipes ont composé leurs tickets pour le carré d'as, pour le moment, il s'agit du CS Constantine, CR Belouizdad et le MC Alger. Le quatrième club qualifié pour

le dernier carré sera connu à l'issue de l'ultime rencontre des quarts de finales qui mettra aux prises de équipes de l'élite algérienne, en l'occurrence l'US Biskra et l'USM Alger, prévue mardi (22h30) au stade de 19 mai 1956 à Annaba à partir de (20h30). **APS**

PREMIER FESTIVAL DES SPORTS A ALGER

## Du 25 au 27 avril au niveau de cinq sites



Cinq sites dans la wilaya d'Alger ont été réquisitionnés pour abriter la première édition du Festival des Sports, prévu du

25 au 27 avril courant, a appris l'APS lundi auprès des organisateurs. Il s'agit des Sablettes d'Hussein Dey, Bab Ezzouar, Oued El Harrach, le Parc Zoologique de Ben Aknoun et le Parc Dounia, avec différentes activités sportives dans chaque site. Le plus gros des activités aura lieu aux Sablettes, notamment, la série de jeux traditionnels, appelée "Les Jeux d'autrefois", prévue les 25, 26 et 27 avril, ainsi qu'une course pédestre, appelée "Course des Hirondelles", qui aura lieu le 26 avril. Plusieurs activités marines sont également prévues aux Sablettes, notamment : un Aquathlon

Swim & Run (25 avril), un triathlon juniors, Elite et Master (le 26 avril) et un duathlon, le 27 avril, destiné uniquement aux jeunes de moins de 13 ans et aux jeunes de moins de 15 ans. Le Parc Zoologique de Ben Aknoun quant à lui abritera le Trail des Mouflons d'or, prévu le 26 avril, sur une distance de 16.5 kilomètres et dont le coup d'envoi sera donné à 7h00 du matin selon les organisateurs. Le Festival des Sports est organisé entre autres par la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger (DJS) et la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA). **APS**

### VOLLEY/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS : L'ASV BLIDA DOMINE LE CLUB ESPOIR DE LA RD CONGO (3-0)

Le club algérien de l'ASV Blida s'est imposé devant le Club Espoir de la RD Congo sur le score de 3 sets à 0 (25-20, 25-20, 25-13), en match comptant pour la 2e journée du groupe C du championnat d'Afrique des clubs de volley-ball 2024 (messieurs), disputé lundi au Caire. C'est le deuxième succès des Blidéens dans le tournoi après celui obtenu, dimanche, contre les Rwandais de Gisagara VC 3 sets à 1 (18-25, 25-16, 26-24, 25-15). Dans les deux autres rencontres de la poule C, disputées ce lundi, Prisons du Kenya a battu Gisagara VB du Rwanda (3-0), alors que Port autonome de Douala Cameroun s'est imposé au tie-break devant Rukinzo VB du Burundi (3-2). A l'issue des matchs de la deuxième journée, l'ASV Blida se hisse à la première place de la poule C avec six points, devant Port autonome de Douala (5 pts), Prisons (3 pts) et Rukinzo VB (1 point). Le Club Espoir et Gisagara VB ferment la marche avec zéro point. Lors de la troisième journée, prévue mardi, l'ASV Blida sera opposée Port autonome de Douala (16h00, heures algériennes), avant d'enchaîner face à Prisons mercredi (13h00) pour le compte de la 4e journée et de boucler la phase de poules face à Rukinzo VB, jeudi (17h00). L'autre représentant algérien dans le tournoi, le WA Tlemcen décroché sa première victoire dans le groupe B, en s'imposant devant les Ethiopiens de Wolaitta SC sur le score de 3 sets à 0 (25-15, 25-17, 25-18). C'est le premier succès des Tlemcéniens dans le tournoi, après la défaite concédée dimanche face aux Tunisiens du Mouloudia Bou Salem (tenants du trophée) sur le score 3 sets à 0 (22-25, 23-25, 17-25). Selon la formule de compétition, les quatre premiers de chaque poule (A, B, C, D) se qualifient en huitièmes de finale. **APS**

### CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ITF/CAT U16 : COUP D'ENVOI DU TOURNOI À BACHDJARAH

Le tournoi de tennis comptant pour le Championnat d'Afrique ITF/CAT des U16 "garçons et filles" a débuté lundi au Tennis club de Bachdjarah (Alger), en présence de 55 athlètes (29 garçons et 26 filles) issus de seize (16) pays. Il s'agit des athlètes de l'Algérie (pays hôte), de la Tunisie, du Maroc, de l'Egypte, du Cameroun, du Madagascar, du Nigéria, du Mozambique, du Botswana, du Ghana, de l'Ile Maurice, du Kenya, du Zimbabwe, du Togo, de l'Angola et du Lesotho. "On vient de donner le coup d'envoi dans les meilleures conditions et ce n'est pas une surprise surtout que les organisateurs sont habitués à ce genre d'événement. Pour cette première journée, nous avons programmé dix matchs en simple et probablement une autre dizaine en double", a déclaré à l'APS, le juge arbitre algérien Amine Mohatet, titulaire d'un White Badge qui dirigera les tableaux de la compétition. L'équipe des garçons est encadrée par l'entraîneur Sid Ali Akili, alors que celle des filles est dirigée par Ahmed Ouadane et Lamia Hameurlaine. Ce rendez-vous continental est organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT), en collaboration avec la Confédération africaine de tennis (CAT) et la Fédération internationale de tennis (ITF). **APS**

FAIRE REVIVRE LA CULTURE, L'HISTOIRE ET LES ARTS PAR TRANSMISSION ORALE

## L'ART DES GRIOTS

Le terme « griot » est apparu au XVII<sup>e</sup> siècle dans des récits de voyageurs ayant parcouru diverses régions d'Afrique de l'Ouest. « Griot » servait à désigner une classe d'artisans de la musique et de la parole dans certaines sociétés africaines. Mais c'est au Mali que l'art des griots trouve sa pleine mesure. À une centaine de kilomètres au sud-ouest de Bamako, sur la rive gauche du fleuve Niger, le village malien de Kéla est connu pour abriter une importante communauté de griots (jeliw) appartenant pour la plupart à la famille Diabaté. Leur maîtrise de la jeliya — la tradition des griots mandenka — est reconnue dans toute l'Afrique de l'Ouest et de nombreux griots viennent de partout pour y séjourner, parfois plusieurs années, dans l'espoir de s'en imprégner. Les trois premiers enregistrements réunis dans cet album ont été réalisés en 2019 par le musicien suisse Vincent Zanetti, avec la bénédiction des dignitaires du village, et les trois derniers en 1978 par l'entomologiste français Bernard Mondet. La zone aujourd'hui partagée entre la Haute-Guinée et la région de Koulikoro au Mali est appelée Mandé (Manden dans la graphie mandingue). C'est de là que sont originaires les Mandenka (dans la langue locale : « gens du Mandé », souvent appelés Malinkés dans l'ethnographie française), d'où proviennent les plus célèbres et fameux lignages de griot-es. Le terme « griot » est apparu au XVII<sup>e</sup> siècle dans des récits de voyageurs ayant parcouru diverses régions d'Afrique de l'Ouest. « Griot » servait à désigner une classe d'artisans de la musique et de la

**En Afrique subsaharienne, membre de la caste des poètes musiciens ambulants, dépositaires de la culture orale et réputé être en relation avec les esprits.**



parole dans certaines sociétés africaines. Ce mot, entré dans la langue française, est devenu un terme générique qui traduit plusieurs termes existant dans des langues parlées en Afrique de l'Ouest : iggio en arabe ; gewel en wolof ; gawlo en peul ; jeli (jeliw au pluriel) en mandenka, kassonke et bamana ; jaare en soninké. Chez les Mandenka, l'art des griots, qui peuvent être des hommes mais aussi des femmes (des « griotes »), se transmet de manière héréditaire, au sein de grandes familles ou lignages. Médiateur privilégié de la société mandenka, le griot est censé maîtriser la force vitale (nyama) mais potentiellement dangereuse contenue dans

la parole, considérée comme une matière vivante. Par ailleurs, dans un environnement de culture orale où l'identité d'un individu est liée à celle de ses aïeux, il doit être capable de remonter les généalogies de chaque famille jusqu'à son

ancêtre mythique. Sa compétence relève donc tant de la mémoire que de la maîtrise du verbe. Les griots bénéficiaient autrefois d'un généreux patronage royal et, à partir des indépendances des pays d'Afrique de

l'Ouest, ont souvent été les figures principales des orchestres nationaux de leur pays, notamment au Sénégal, en Gambie, en Guinée et au Mali.

I.Med

### LES CONTES DE KADA BENSEMICHA ET FARÈS IDRIR

#### Revivre le rôle du « hakawati »

Un spectacle de contes, revisitant des histoires inspirées de récits fantastiques a été animé récemment, à Alger par les conteurs Kada Bensemicha et Farès Idir devant un public qui a apprécié une prestation originale. Accueillis à la Villa Abdeltif, dans le cadre dans de l'exposition "Actes de vie" du plasticien algérien Denis Martinez, les conteurs ont donné voix à des récits et histoires fantastiques puisés dans le riche patrimoine oral algérien. Rythmant leur récit avec des percussions du bendir et du karkabou, Kada Bensemicha et Farès Idir ont dépoussiéré des contes anciens, récits et devinettes transmises par le conte de génération en génération. Dans un décor rehaussé par les oeuvres et installations de l'artiste Denis Martinez, présent à l'occasion, Kada Bensemicha a emmené le public dans une promenade poétique, dans un habillage sonore rythmé par les raisonnances du bendir et les tintements de

karkabou. Usant de ses talents de conteur, Bensemicha a su réhabiliter l'art du conte populaire par une prestation singulière qui met en valeur le conte à travers l'interaction du public. Statique ou en mouvement, les deux narrateurs ont déclamé contes et devinettes devant un public, invité à l'occasion à découvrir l'exposition de Denis Martinez. Pour sa part, Farès Idir a gratifié le public d'une sélection de récits et légendes anciens puisés dans le patrimoine oral de Kabylie, où le vivre-ensemble, la solidarité, la loyauté et autres valeurs sont mises en exergue. Des légendes sur la générosité, la cupidité et l'espièglerie à Tajmaat, assemblée de village qui règle les conflits de la communauté, le conteur a donné une place importante aux rapports sociaux et aux valeurs qui consacrent l'entraide et la fraternité, à travers des personnages fictifs mais si attachants.

I.Med

## L'HISTOIRE ET SON CONTRAIRE

## Paroles de griots

« Tant que les lions n'auront pas de griots pour chanter leurs hauts faits, les histoires de chasse continueront d'être chantées pour la gloire des chasseurs », dit un dicton africain.

Les griots de Kéla, 1978-2019 des extraits d'entretiens réalisés avec plusieurs d'entre eux à Kéla. Les témoignages de deux personnages essentiels y sont reproduits : Jétenémadi Diabaté, chef des griots (jeli kuntigi) de Kéla et Seydou Diabaté, maître de la parole (kuma tigi), seul habilité à déclamer l'épopée du Mandé (kuma koroba, « les paroles anciennes ») dans sa totalité et dans son cadre rituel exclusif. Leurs propos résonnent en résonance avec les explications données par deux autres informateurs privilégiés : Amara et Ibrahima Diabaté, qui sont les fils de Mademba « Racine » Diabaté, un guitariste qu'on entend dans un enregistrement de 1978 publié sur le disque. L'un des entretiens menés avec Amara Diabaté est ici restitué dans son intégralité. « Moi, je viens de Kéla. Mon grand-père était le chef des griots de Kéla. Parmi les centres de rayonnement de la culture africaine, transmise oralement de père en fils sur plusieurs générations, vraiment, Kéla est un village très important. « Kéla est divisé en deux

communautés : les griots et les haïdara, qu'ici on appelle aussi les marabouts. « Moi, je viens de Kéla. Quand tu quittes Kéla, tu peux aller à Kita, puis à Nyagassola, qui est une porte d'entrée en Guinée. Au-delà de Nyagassola, tu pénètres dans les profondeurs de la Guinée, là où il y a des griots de la famille Koné. « Moi, je suis très fier d'être un jeli de Kéla. Parce que la jeliya, c'est très important dans notre société. Chez nous, dans le Mandé profond, le rôle d'un griot est celui du médiateur. Il est le soubassement même du Mandé. Je ne dis pas ça pour nous jeter des fleurs, mais parce que les griots interviennent dans beaucoup de choses. Par exemple, deux vrais amis ne peuvent pas se quereller devant un griot sans que celui-ci intervienne. Pareil pour les époux, la femme et son mari : s'ils ont un problème, il faut les faire revenir à la raison. C'est l'un des rôles de la jeliya. Dans les dictionnaires, on dit des griots qu'ils bavardent trop. Je ne suis pas d'accord avec ça. Le jeli, c'est quelqu'un qui intervient dans le bon sens, qui fait revenir les gens à la raison. Même un roi qui n'a pas un vrai griot ne peut pas gouverner.

ner. Le griot est à la fois un conseiller et le détenteur de la mémoire des faits historiques. À Kurukanfuga, en 1236, on a dit que les griots ne devaient pas cultiver la terre, ni faire du commerce, mais se dédier complètement à l'unité, à la cohésion de la société mandenka. C'est eux qui doivent intervenir s'il y a un problème. Aujourd'hui, l'art de la parole se transmet toujours, mais plus tout à fait comme avant. Souvent qu'aujourd'hui, des griots ne pensent qu'à gagner de l'argent, alors qu'en fait ça devrait être secondaire. Le griot doit faire son travail, accomplir son vrai rôle même si on ne le rétribue pas financièrement. Certes, on peut récompenser un griot et lui donner des cadeaux, mais ça n'est pas à ça qu'il faut penser. Il faut privilégier les valeurs et se concentrer sur l'essence de notre métier. Aujourd'hui, les maîtres de la parole sont encore là, ils vivent bien, ils maîtrisent leur métier. Mon père, « Racine » Mademba

Diabaté, a été le premier guitariste du Mandé. Son père à lui, Bintou Fama Diabaté, était un vrai maître de la parole. Les griots venaient de tous les autres centres de transmission de la culture pour apprendre la parole auprès de mon grand-père. Kele Monzon Diabaté, par exemple, est venu de Kita et a passé sept ans avec mon grand-père. Quand mon père a été élève à l'école coranique, il rentrait à la maison le plus vite possible, pour pouvoir entendre la parole de Bintou Fama. Il aimait tellement ce que son papa faisait... Aujourd'hui, les griots n'ont plus le même pouvoir qu'ils avaient autrefois. Tout est politisé, les hommes politiques viennent imposer les choses. Un politicien peut m'imposer à moi, griot, de dire quelque chose qui n'est pas vrai, pour son profit. Il me propose de l'argent et profite de la jeliya et de la force de ma parole pour me demander de dire quelque chose qui n'est pas vrai.

I.Med

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS.  
Code fiscal : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES  
N° /2024

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation d'une école primaire type à Hai Daloula Bel Abbas Djelfa.

Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises, présentant les capacités professionnelles, et techniques suivantes :

Lot N°	Catégorie de la qualification demandée	Références techniques durant les 10 dernières années 2014-2023	Moyenne des trois meilleurs chiffres d'affaires des dix dernières années 2014-2023.
Lot unique	04 ou plus activité principale bâtiment	Attestation de bonne exécution ou attestation de réalisation avec réception définitive (équipement publics ou logts) dont le montant est supérieur ou égal à 80.000.000.00 Da	supérieur ou égal à 50.000.000.00 Da

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de service des marchés premier étage bureau 15 (Direction des équipements publics) cité berbich Djelfa.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A Monsieur le Directeur des équipements publics Cité Berbich Djelfa 17000.

Appel d'offres N° ...../2024

Objet de l'appel d'offres et la mention à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

A) Dossier de candidature contient :

- 1) La déclaration de la candidature (signée, datée, cacheté et remplie)
- 2) La déclaration de probité (signée, datée, cacheté et remplie)
- 3) Statuts pour les sociétés
- 4) Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5) Certificat de qualification demandée.
- 6) Chiffres d'affaires justifiés par Bilans financiers ou C20 des dernières années 2014-2023.
- 7) Moyens humains.
- 8) Moyens Matériels.
- 9) Références de l'entreprise durant la période 2014-2023.

B) Offre technique contient :

- 1) La déclaration à souscrire, signée, datée, cacheté et remplie
- 2) Mémoire technique.
- 3) Le présent CPS, signée, datée, cacheté et rempli, portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- 4) Planning des travaux signée, datée, cacheté et remplie

C) Offre financière contient :

- 1) La lettre de soumission, signée, cacheté, datée et paraphée
- 2) Le Bordereau de prix unitaires (BPU), signée, cacheté, datée et paraphée
- 3) Le devis quantitatif et estimatif, signée, cacheté, datée et paraphée.

L'offre devra être déposée dans les délais requis à l'adresse ci après : Direction des Equipements Publics Cité Berbich Djelfa

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours. La date de dépôt des offres est fixée au 15<sup>ème</sup> jour de 8 h à 13 h : 30 qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la direction des équipements publics

La durée de validité des offres est fixée à 105 jours, à compter de la date d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA  
CONSERVATION DES FORETS

Avis d'appel d'offre ouvert avec Exigence De Capacités Minimales  
N° 03 /2024

NIF :20 800 921742

TEL :048.41.02.68

FAX :048.41.03.13

la conservation des forêts de la wilaya de Saïda, lance Un Avis d'appel d'offre ouvert avec Exigence De Capacités Minimales, pour la réalisation des Travaux d'aménagement des pistes forestières sur 25 km ; dans le cadre du programme 2024 (dans Quatre (04) lots séparés comme suit :

Les travaux seront exécutés en Quatre (04) lots séparés comme définit dans le tableau ci-dessous :

N° du Lot	Localisation des travaux	Commune	Linéaire (km)
#1	DJ Touzala	Sidi Amar	08
#2	Chaaba	Ain Soltane	06
#3	Tandift (Hassi Aoun)	Ain El Hadjar	08
#4	Ras el Ma	DouïThabet	03
Total			25

Toutes Les entreprises ayant une qualification 02 Ou plus dans le domaine des travaux publics comme activité principale ou secondaire, et copie du statut de l'entreprise ( en cas d'une personne morale ), peuvent retirer le cahier des charges du bureau des marchés publics auprès de la conservation des forêts de Saïda - Site A Route De Tiant Wilaya De Saïda .

\*Conditions de qualification des soumissionnaires :

Peuvent soumissionner dans un lot ou plusieurs lots, les entreprises citées en haut, et qui possèdent les capacités suivantes :

**I-Capacités professionnelles :**

Toutes entreprises ou groupe des entreprises, une qualification 02 Ou plus dans le domaine des travaux publics comme activité principale ou secondaire et statut de l'entreprise ( en cas d'une personne morale ).

**CONDITIONS D'ELIGIBILITE :**

Pour Que Son Offre Sera Acceptée, Le Soumissionnaire Doit Fournir La Preuve Qu'il Possède Les Conditions Et Capacités Suivantes :

01) Disposant une qualification 2 Ou plus dans le domaine des travaux publics comme activité principale ou secondaire .

02) Moyens Humains : Au Moins Un Cadre dans les travaux publics ou V.R.D Ou Ouvrages d'art Ou Cadre Forestier.

- Les moyens humains : doit être justifié par copies des diplômes des cadres + attestation d'affiliation à la CNAS( datant de moins de trois(03) mois à la date d'ouverture des plis,

• pour les ouvriers : justifiés par une attestation de mise à jour CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis .

\* L'entreprise qui ne dispose pas d'au moins d'un cadre dans les spécialités demandés ci-dessus plus trois ouvriers sera écartée.

03) Références Professionnelles : le soumissionnaire doit avoir au moins une(01) attestation de bonne exécution dans les travaux des routes ou d'aménagement des pistes ou ouverture des pistes ou banquettes ou tranchée pare feux.

04) les bilans financiers de l'entreprise visée par l'administration des impôts des deux dernières années (sauf l'année de lancement de l'avis d'appel d'offre ou la consultation).

\* l'offre doit comprendre : 03 enveloppes comme suit :

1<sup>ère</sup> enveloppe : dossier de candidature :

Doit comprendre les documents suivants :

**A- LE DOSSIER DE CANDIDATURE :**

\*Certificat de Qualification et Classification dans le domaine des travaux publics comme activité principale ou secondaire.

\* La déclaration de candidature, Remplie, signée et cachetée.

\* La Déclaration de probité Remplie, signée et cachetée.

\* Copie du registre de commerce Portant Le Code électronique Sous Peine De Rejet De L'Offre.

\* Copie du statut de l'entreprise (en cas d'une personne morale).

\* Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise .

\* Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

A)- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

B)- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

C)- Capacités professionnelles : une qualification 2 Ou plus dans le domaine des travaux publics comme activité principale ou secondaire.

d)- PV de visite de site (signé et cacheté par le gérant de l'entreprise et le chef de circonscription territorialement compétent).

- Toutes les pièces doivent être insérées dans la première enveloppe cachetée sur laquelle sera portée les mentions suivantes : « dossier de candidature »

**Dénomination Et Adresse Du Soumissionnaire**

2<sup>ème</sup> enveloppe : B- Offre Technique

\* Une Déclaration à souscrire

\* Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document valant en application Conformément aux articles 17 et 47 de la loi n° 23-12 du 5 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

\* Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite

« lu et accepté » La mention doit être écrite à la main.

\* Mémoire Technique (rapport Technique détaillé sur les Capacités financières et Capacités professionnels et Capacités techniques de l'entreprise).

\* Toutes les pièces doivent être insérées dans la deuxième enveloppe cachetée sur laquelle sera portée les mentions suivantes : « offre technique »

**Dénomination Et Adresse Du Soumissionnaire.**

3<sup>ème</sup> enveloppe : C- offre financière

Doit comprendre les documents suivants :

\* La Lettre de soumission, datée signée, Remplie et cachetée.

\* Les Bordereaux des prix unitaires, Remplis datés signés et cachetés.

\* Les Devis quantitatifs et descriptifs, Remplis datés signés et cachetés.

- Toutes les documents doivent être insérées dans la troisième enveloppe cachetée sur laquelle seront portée les mentions suivantes : « offre financière »

**Dénomination Et Adresse Du Soumissionnaire.**

\*Les Trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe, cachetée et anonyme ; comportant la mention ((À ne pas ouvrir que par La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres))

((Avis D'Appel d'offres N°03/2024 ))( Travaux d'aménagement des pistes forestières sur 25 km, dans le cadre du programme 2024 dans Quatre (04) lots séparés).

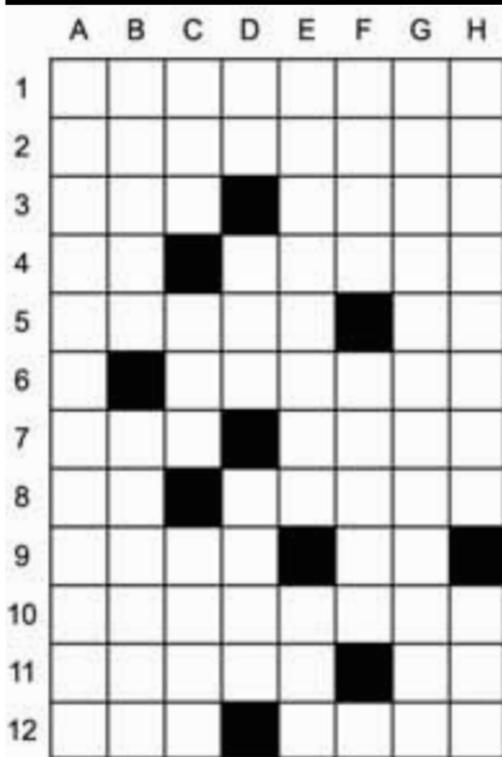
- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale ou dans le (BOMOP à 14h00mn). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ; Le jour de dépôt des offres est prolongé au jour ouvrable suivant dans la même heure 14 H 00mn.

La date d'ouverture des plis aura lieu à la date de dépôt des offres au siège de la conservation des forêts de la wilaya de Saïda à 14 H 00mn correspondant au dernier jour de préparation des offres.

- Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à l'ouverture des plis au siège de la conservation des forêts de la wilaya de Saïda.



## Mots Croisés



## LES MOTS FLÉCHÉS

FIGURANT APPARREILS DE CUISINE	ANIMAL PORTE-BONHEUR PINCES À CHEVEUX	MATÈRE DE PANIER TOUR ABRÉGÉ	UNE SOURCE POUR LA FONTAINE BOULETTE AU PAYS DU MANGA PETITE MESURE	APPEL DISCRET PAGES DE TITRES	PISTER EN SECRET POISSON FUMÉ
CONJUGAL DÉSAGRÉABLE EN BOUCHE		ENCHEVÊTRÉ DANS LES EMBARRAS			
ÉQUIPER DE FUSILS			CELA NE PEUT SE FAIRE QU'EN JUSTICE		
LE VEAU Y PAIT					
SAINT RAC-COURCI INSTALLE					DANS LE MAÏS QUE CERTAINS VEULENT DÉTRUIRE CAPABLE D'ALLER SUR LE TERRAIN
POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ	PLANTE GRIMPANT SUR LES MURS	EMPRESSEMENT FREINER BRUTALEMENT	DURÉE D'UN JEU ARRIVE À SON PORT	C'EST CHINOIS COMME JEU CERVIDÉ	SYMBOLE POUR LE TITANE ÇA FAIT QUINZE
SE DEMANDERA	CONTRADICTOIRE BIEN PORTANT				
DÉCÉLÉRER					DISTINGUÉE COUPE COURT
FAIT UN CHOIX			SE RESTAURERA LE SOIR		
QUI ONT UN CHAT DANS LA GORGE					

### VERTICALEMENT

- A. Que l'on ne peut maîtriser.
- B. Fruit qui ne vaut rien. Auguste, l'impressionniste.
- C. Septième lettre de l'alphabet grec. Voile d'avant. Qui a plus d'un tour dans son sac.
- D. Ses faces portent des points. On fait un tour pour le prendre. Il mesure des nœuds.
- E. Porter sur un registre. Côté au vent.
- F. Enveloppe mise au lit. Qui se montre raisonnable.
- G. Sorte de médiateur.
- H. Navires à vapeur. Direction sur la boussole.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Donc inconnues du grand public.
- 2. Ne laissant pas filer.
- 3. Elle est maintenant unie à sa voisine. Il est touristique.
- 4. Article castillan. Rendit tranchant.
- 5. Souhait ardent. Des chefs pour des divisions.
- 6. Il dévie les rayons.
- 7. Le dernier fait fureur. Appeler sa biche.
- 8. C'est une équerre. Longs à réagir.
- 9. Nouvelle. Petit stère.
- 10. Bien fermées.
- 11. Estampe. Ils se maintiennent par habitude.
- 12. Un temps certain. Perce.



## SIDOKU

						8	7	3
		5		7				
4	2							6
	7	9		2		1		
		2		5				
	5	8		3		6		
5	6							9
			9		4			
						4	8	7

1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

ACCUSATIF ARGILE CICATRICE EGALISER EPICE ESCALATOR INDEX LOTUS LUGER  
 OSSEUX PAILLASSE POSITION POUSETTE RARE RECRUE ROBOT SCENARIO  
 SEPARABLE SEQUOIA SLALOMER SUAVE TASSE TOISE TOTAL TOTO

P	A	E	S	R	R	T	T	R	A	R	E
O	A	C	E	E	O	O	O	O	E	L	N
U	I	I	C	G	P	T	B	M	I	O	E
S	O	R	L	U	A	A	O	G	I	S	X
S	U	T	A	L	S	L	R	T	S	U	E
E	Q	A	A	N	A	A	I	A	E	T	D
T	E	C	V	L	E	S	T	S	B	O	N
T	S	I	S	E	O	C	S	I	E	L	I
E	E	C	I	P	E	O	S	E	F	R	E

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:48	DOHR 12:50	ASR 16:27	MAGHREB 19:15	ISHA 20:41
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## ATTAF ENTAME UNE VISITE DE TRAVAIL À NEW YORK

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, a entamé hier une visite de travail à New York. Selon un communiqué du ministère, M. Attaf participera à une série de réunions ministérielles sur la question palestinienne, en prévision de l'importante échéance attendue au Conseil de

sécurité concernant le dossier de l'adhésion à part entière de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations unies. Le chef de la diplomatie algérienne prendra également part à deux séances de débat de haut niveau au Conseil de sécurité sur le rôle des jeunes face aux défis sécuritaires dans la région méditerranéenne et le soutien à l'Office de secours et de

travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), précise le communiqué. M. Attaf participera à une réunion de l'Assemblée générale s'inscrivant dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux liés à l'accès de tous à l'énergie durable, ajoute la même source.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 17 AVRIL 2024 // N°792 // PRIX 20 DA

ASSOCIATION DES OULÉMAS MUSULMANS

## La réforme sociale par le journalisme

**Beaucoup de gens ne le savent pas, mais les Oulémas musulmans de l'Association de Ben Badis étaient des journalistes éprouvés. Les collections d'El Bassaïr témoignent encore de cette action de réforme par le biais de la presse écrite, tant arabophone que francophone, pour contrecarrer les desseins du colonialisme et mettre en valeur les principes directeurs de la civilisation arabe et d'une émancipation de la tutelle.**

Comme il est de notoriété au sein des cercles érudits, l'Association des Oulémas musulmans algériens a accordé une importance extrême à la presse pendant la période coloniale, étant un outil important pour défendre les constantes du peuple algérien et lutter contre l'ignorance et toutes les formes de sous-développement que l'occupant œuvrait à propager. Des enseignants et des chercheurs ont souligné que l'Association a tenu à éditer des journaux en réponse aux plans coloniaux visant à abrutir le peuple algérien et à effacer son identité, œuvrant ainsi à réhabiliter la langue arabe et la culture de la société algérienne musulmane. Dans ce cadre, le président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Abdelmadjid Birem, a indiqué que les slogans des journaux édités à l'époque sont venus consacrer les objectifs de l'Association, relevant que l'érudit Abdelhamid Ibn Badis avait préparé le terrain pour associer la société au mouvement réformiste, en veillant à publier plusieurs journaux avant même la création de l'Association, en 1931, parlant de sa vision quant à la nécessité de sensibiliser la société et de diffuser la culture du savoir et de la connais-

sance. Birem a évoqué le rôle de l'Association dans l'éducation et l'enseignement, et dans la diffusion des idées réformistes en reliant la société à son histoire profonde après plus d'un siècle d'occupation, ajoutant que ces efforts avaient permis au célèbre journal "El-Bassaïr" de se doter d'une large notoriété, non seulement au niveau national, mais également dans les pays voisins. Quant à l'importance de la presse et de l'imprimerie dans la réforme et l'éducation de la société, Birem a cité un article du cheikh Mohamed El Bachir El



Ibrahimi intitulé "L'imprimerie et le canon", publié le 3 septembre 1954, dans lequel il soulignait l'importance de l'imprimerie comme étant "la plus grande arme" et la nécessité pour le journal "El-Bassaïr" de l'utiliser pour poursuivre sa mission de lutte contre le colonialisme. De son côté, l'historien Mouloud Aouimer a indiqué que l'Association accordait une importance extrême à la presse, en publiant quatre journaux, à savoir "El-Sunnah", "El-Sharia" et "El-Sirat" en 1933 ainsi que "El-Bassaïr" (1935-1939). Compte tenu du rôle

de ces journaux, a-t-il dit, les autorités coloniales empêchaient à chaque fois leur parution, car elles voulaient lutter contre leurs idées réformistes, en procédant à leur saisie sous différents prétextes, mais sans y arriver face à la détermination de l'Association à poursuivre leur publication, en changeant leurs titres et en adoptant la même ligne éditoriale. En dépit de toutes ces difficultés, dit Aouimer, les journaux de l'Association continuaient à paraître jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale.

I.Med/Agence

### DÉCÈS DU MOUDJAHID MOHAMED LAÏD KOBBI

L'officier de l'Armée de libération nationale (ALN), le moudjahid symbole Mohamed Laïd Kobbi, est décédé, a-t-on appris hier auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit. Le défunt a été inhumé hier après-midi, au cimetière d'El Alia à Alger, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, de moudjahidine et de nombreux citoyens. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit présente à la famille du défunt et à ses compagnons moudjahidine ses sincères condoléances pour la perte d'«un des artisans des glorieuses épopées de la Révolution de libération nationale bénie, ayant poursuivi la marche de construction et d'édification dans les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'ALN», priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à sa famille et à ses compagnons de lutte.

### DIPLOMATIE :

### LOUNES MAGRAMANE REÇOIT LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT SERBE

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounes Magramane, a reçu, hier, au siège du ministère, le secrétaire d'État du ministère des Affaires étrangères de la République de Serbie, Goran Aleksic, en visite de travail de deux jours en Algérie. Cette rencontre a permis de passer en revue «l'état des relations algéro-serbes, ainsi que les voies et moyens à même de renforcer davantage la coopération bilatérale dans les différents domaines de priorité pour les deux pays», indique un communiqué du ministère. Par ailleurs, les deux parties ont échangé leurs vues sur «les questions régionales et internationales d'intérêt commun», ajoute le communiqué.

EN VUE DE L'EXPLOITATION DE DEUX IMPORTANTS GISEMENTS

## Sonatrach s'allie au suédois Tethys Oil AB

Dans un communiqué rendu public hier, Sonatrach a annoncé la signature d'un protocole d'accord avec le groupe suédois Tethys Oil AB pour l'exploitation des gisements d'hydrocarbures situés au niveau des zones d'El Hadjira II et El Haiad II. Selon le communiqué, cet accord conclu entre les deux groupes concerne également des opérations d'exploration et de développement au niveau de ces sites. La cérémonie de signature s'est déroulée à Alger en présence du P-DG de la Sonatrach, M. Rachid Hachichi, du P-DG du groupe suédois, M. Magnus Nordin, et du président de ALNAFT. «Le protocole d'accord a pour objet de définir le cadre de coopé-

ration entre les parties dans la perspective de conclure des contrats d'hydrocarbures sur les zones d'intérêt identifiées, sous l'égide de la loi n° 19-13, régissant les activités hydrocarbures», précise le communiqué. Sonatrach multiplie ces derniers mois les contrats de coopération. Elle a signé, récemment, avec TotalEnergies un protocole d'accord dans la perspective de conclure un contrat d'hydrocarbures sur la région nord-est de Timimoun, sous l'égide de la loi n°19-13 régissant les activités hydrocarbures. Ce protocole d'accord prévoit l'élaboration d'un programme de travaux visant à apprécier et à développer les ressources gazières de la région nord-est

de Timimoun, en capitalisant sur les installations de traitement existantes pour la production du gisement de Timimoun afin de réduire les coûts et les émissions. «Ce protocole reflète notre volonté commune d'étendre notre partenariat stratégique avec Sonatrach», a déclaré Julien Pouget, Directeur Moyen-Orient et Afrique du Nord de la branche Exploration-Production de TotalEnergies. Plus tôt cette année, TotalEnergies et Sonatrach ont prolongé leur coopération dans le domaine du gaz naturel liquéfié (GNL) en étendant leur relation contractuelle jusqu'en 2025.

Y.B.